

LE TCHÈQUE TRESL

# IL ABANDONNE SON BÉBÉ POUR LES NORDIQUES

◆ Ladislav Tresl, un hockeyeur tchécoslovaque, de 26 ans, dont l'ambition est d'obtenir éventuellement un poste avec les Nordiques, a déserté son pays, le printemps dernier, avec sa femme et un enfant, en abandonnant son bébé de deux ans. Claude Larochelle nous parle de cette saisissante histoire que celle de Tresl qui s'est présentée à Fredericton la semaine dernière.

Page 5

● EXPOS: COOK S'EN VA!

Page 2



## ROULI-ROULANT UN JOUJOU DANGEREUX

◆ La planche à roulettes a su conquérir au cours des dernières années l'intérêt de nombreux jeunes. Malheureusement, ce nouvel engouement pour le rouli-roulant s'accompagne d'une série de blessures plus ou moins graves chez les jeunes adeptes de ce jeu. Il semble que le nombre de blessés ira en augmentant si les gens ne sont pas sensibilisés à la nécessité d'un bon équipement et si les autorités municipales n'aménagent pas de lieux appropriés pour les planchistes. Notre journaliste Brigitte Breton nous parle de cette activité qui peut être extrêmement dangereuse si elle est pratiquée dans la rue, sans l'équipement de protection requis.

Voir cahier C

## UNE FEMME S'EN PREND AUX HOMMES ÂGÉS DE 45 À 55 ANS

◆ Les Québécois de 45-55 ans en prennent pour leur rhume avec les remarques qu'une lectrice adresse à cette génération de mâles « manquant de la plus élémentaire éducation, de charme, d'intérêts dans la vie... et ne sachant faire que du ventre, bien affalés dans leurs lazy-boy, pour ne décaler que l'ennui en assommant les femmes avec leurs maladies, leurs mariages ratés et leurs « ex » remplis de défauts... »

A lire, page B-4

### Achetons ANTIQUITÉS

Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais vives.  
Composez un seul numéro: 832-1930

# LE SOLEIL

MERCREDI 12 AOÛT 1987 72 pages, 5 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢  
QUÉBEC, 91e année, no 222 Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

### Office plus

Centre d'affaires TELSEC

SERVICES À FRAIS PARTAGES

648-1431

### LA RENTRÉE



◆ LE SOLEIL vous présente, aujourd'hui, son cahier spécial de la rentrée qui contient une sélection de sujets susceptibles d'intéresser la grande majorité des gens impliqués dans le monde de l'éducation: écoliers, étudiants, parents et enseignants. Si ce cahier fait d'abord le bilan de l'informatisation de l'enseignement dans les écoles du Québec, il renseigne par ailleurs les adultes sur la diversité des cours qui leur sont présentés dans les écoles, les cégeps et à l'université. De plus, ce cahier spécial de 12 pages traite de sujets comme le choix judicieux d'une garderie, la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, leur nutrition, le choix des camarades et contient enfin d'autres éléments d'informations utiles à la veille de la rentrée.

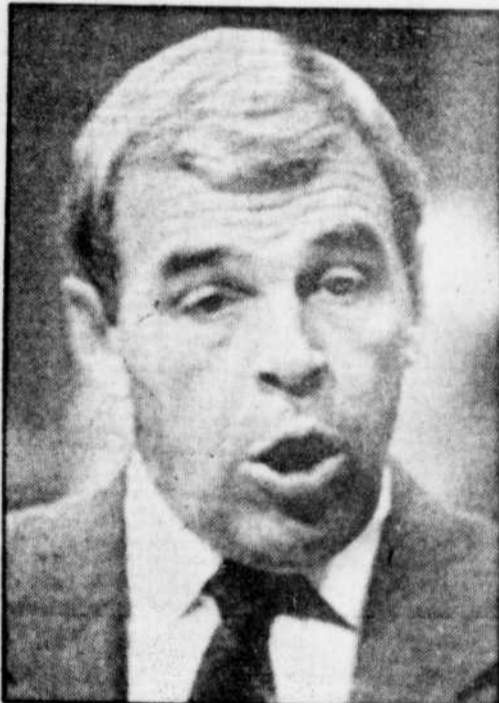
Voir cahier D

## IMMIGRANTS ILLÉGAUX MESURES SÉVÈRES

◆ OTTAWA--Le gouvernement conservateur tient à frapper fort pour enrayer le flot des immigrants illégaux au Canada. Il va suffisamment loin en tout cas pour soulever l'opposition des organismes humanitaires voués à la défense des réfugiés qui craignent que les mesures dévoilées hier n'atteignent indistinctement immigrants illégaux et réfugiés.

par Pierre-Paul NOREAU

Pour Benoît Bouchard, ministre fédéral de l'Emploi et Immigration, et son collègue des



Pour le ministre de l'Immigration, Benoît Bouchard, « le cirque a assez duré ».

Communes, Gerry Weiner, ministre d'Etat à l'Immigration, le cirque a toutefois assez duré.

Des peines de 10 ans de prison, \$500,000 d'amendes et la confiscation des véhicules ou navires qui amènent des migrants clandestins au Canada, sont des mesures qui vont selon eux décourager les « passeurs » et leurs acolytes de continuer leur travail au Canada.

Le ministre Bouchard n'a pas caché hier en conférence de presse quelle était son objectif principal. « La priorité aujourd'hui est de transmettre immédiatement, un message sans équivoque aux passeurs sans scrupules qui exploitent durement les espoirs des migrants un peu partout à travers le monde. »

Voilà pourquoi le projet de loi présenté hier aux Communes est à l'origine du rappel des députés au milieu de leur congé estival et ne se contente pas de demi-mesures.

Le projet de loi C-84 s'attaque également au problème de ceux qui arrivent au Canada non munis des documents requis. Ce sont les compagnies de transport qui devront faire en sorte que les documents nécessaires à l'embarquement ne soient pas détruits en cours de route. Des amendes de \$5,000 par passager sont prévues pour stimuler la vigilance du personnel des transporteurs qui pourra consigner les passeports jusqu'à l'arrivée des agents d'immigration.

Si elle est adoptée la nouvelle loi permettrait aussi de détenir pendant 28 jours une personne dont l'identité n'a pas été établie à la satisfaction des agents d'immigration. Pour une prolongation de cette détention, un arbitre devrait statuer que le gouvernement a pris tous les moyens raisonnables pour établir l'identité du détenu.

Lire A-2, IMMIGRANTS

AUTRES INFORMATIONS A LA PAGE A-2

### ÉTÉ 87 TRAVAILLER L'ÉTÉ...



M. Jean-Marc Breton au volant de son véhicule.

## UN RÊVE D'ENFANT RÉALISÉ

◆ Après avoir été opérateur de pelle mécanique et chauffeur de camion, Jean-Marc Breton, un fils de cultivateur, originaire de Saint-Michel de Bellechasse, a saisi, à 22 ans, l'opportunité de conduire un autobus... et de réaliser un rêve qu'il caressait depuis l'âge de 12 ans. Notre journaliste Johanne Roy nous parle de ce chauffeur surnuméraire à la CTCUQ.

Les détails, page B-1

### MÉTÉO



Ensoleillé aujourd'hui et demain, avec un maximum de 22 à 24.

Détails, page E-3

## MARIAGE DE RÊVE DEVENU UN VRAI CAUCHEMAR

◆ RED BRIDGE, N.-B. (PC) — Le mariage de rêve d'Annette McBride s'est transformé en un cauchemar qu'elle n'est pas prête d'oublier.

Alors que le couple McBride se préparait à entreprendre son voyage de noces, le patio de la maison de l'époux s'est effondré dimanche lors d'une réception, envoyant plus d'une douzaine d'invités à l'hôpital.

« Nous nous trouvons à l'hôpital de Woodstock jusqu'à 05h00 du matin avant de nous rendre à celui de Fredericton », a indiqué Mme McBride lundi.

« Ce n'est pas exactement comme ça que nous avions prévu de passer notre nuit de noces ».

Sept des invités se trouvaient toujours à l'hôpital lundi, souffrant de fractures. Annette et John McBride ont reporté leur voyage de noces de quelques semaines, le temps que quelques-uns de leurs invités se portent mieux. ●



## COLOMB REVOIT QUÉBEC

◆ Christophe Colomb a revu Québec, hier. À bord du luxueux paquebot italien « Eugenio Costa », le célèbre navigateur représenté par une statue de bronze de plus de sept pieds de hauteur refait, 495 ans plus tard, le chemin qui lui a permis de découvrir les Amériques. C'est le président de Costa Grociere, M. Nicola Costa, à gauche, qui a accepté de faire une petite place au célèbre navigateur sur l'Eugenio Costa. Il est accompagné du commandant M. Vito Chiarini. Page A-7

## IL Y A AU QUÉBEC 534 PENSIONNÉS DE 100 ANS ET PLUS

◆ Selon Santé et Bien-être social Canada, il y aurait au Québec 534 pensionnés de 100 ans et plus. Au recensement fédéral de 1986, le pays comptait 2,820 personnes de 100 ans et plus. De ce nombre, on répertoriait 2,105 femmes. L'un des pensionnés québécois dépassant le cap de 100 ans, M. Eugène Dion, a fêté hier son 105e anniversaire de naissance, entouré de la plupart de ses 13 enfants qui sont encore vivants et qui demeurent comme lui au Foyer de Saint-Magloire de Bellechasse. Le phénomène de longévité serait avant tout relié à un facteur génétique, soit le bagage héréditaire de chaque individu qui le prédispose ou, au contraire, l'épargne de diverses maladies, fait en outre valoir le Dr Claude Paradis, spécialiste en gériatrie au CHUL. Page E-1



M. Eugène Dion était resplendissant de bonheur, hier, en célébrant ses 105 ans.

### SOMMAIRE

Annonces classées.....	E-3 à E-10
Arts.....	A-8 à A-10
Bridge.....	E-7
Consommation.....	Cahier C
Crayons de soleil.....	C-8
Décès.....	E-11
Economie.....	B-8 à B-11
Editorial.....	B-4
Feuilleton.....	E-5
Horoscope.....	E-7
Monde.....	B-5
Mots croisés.....	E-4
Mot mystère.....	E-5
Où aller à Québec.....	A-10
Patron.....	E-8

## Projet de loi sur les réfugiés

# Le gouvernement déjà l'objet de critiques

♦ OTTAWA (PC) - Le ministre Benoit Bouchard venait à peine de déposer hier aux Communes son nouveau projet de loi sur les réfugiés que des organisations d'aide, notamment Amnesty Internationale, accusaient le gouvernement de porter atteinte aux libertés individuelles et de rétrécir l'accès au Canada des authentiques réfugiés.

À quelques réserves près, les partis d'opposition et les représentants de la Coalition nationale en faveur d'une politique juste en matière d'immigration et de réfugiés, qui tenaient hier une conférence de presse à Ottawa, approuvent la lutte contre les trafiquants.

Mais ils dénoncent la précipitation subite du gouvernement, compte tenu que la question des réfugiés fait l'objet d'un large débat au pays depuis deux ans.

Quoique d'accord sur le principe, des organisations aussi diversifiées qu'Amnistie Internationale, l'Église anglicane du Canada, l'Association du barreau canadien et la Coalition de Montréal pour les réfugiés n'en sont pas moins inquiètes face au projet, jugeant notamment trop vague la définition donnée à un passeur dans le bill.

M. Carter Hoppe, du barreau canadien, a fait valoir qu'Amnistie Internationale et l'Église anglicane pourraient, en vertu du projet de loi, faire l'objet de poursuites pour avoir aidé des réfugiés, notamment d'Amérique centrale, à trouver clandestinement refuge au Canada.

« Je ne veux pas voir la GRC infiltrer les églises qui aident des réfugiés à fuir la répression dans leur pays », a déclaré de son côté M.

George Gram, de l'Église anglicane du Canada.

Les inquiétudes les plus vives de ces organisations de soutien proviennent toutefois des dispositions touchant les pouvoirs que veut s'octroyer le gouvernement en matière d'expulsion et de détention.

Le ministre de l'Immigration pourrait refuser aux arrivants considérés comme une menace à la sécurité nationale le droit de recours au processus de détermination de réfugié et les expulser immédiatement du Canada.

« Ces mesures d'expulsion sont inacceptables parce que le requérant ne dispose pas de la possibilité de se défendre convenablement », a souligné M. Michael Schelew, d'Amnistie Internationale.

### Vos papiers

Le projet de loi autorise en outre les autorités à détenir pour une période initiale de sept jours, susceptible d'être prolongée de trois semaines, toute personne qui arrive au pays sans papiers.

« Comment peut-on s'attendre à ce que des gens qui fuient la répression dans leur pays aient toujours leurs papiers? » a demandé Mme

Sylvie Gagnon, représentante de la Coalition de Montréal pour les réfugiés.

Les nouvelles mesures, a-t-elle fait valoir, obligent un demandeur du statut de réfugié à faire la preuve de l'authenticité de son statut dans les toutes premières heures de sa présence au pays. Un revendicateur n'aurait plus automatiquement le droit de présenter une requête en bonne et due forme

devant le ministère de l'Immigration.

La coalition pour une juste politique d'immigration craint que ce resserrement des règles d'immigration n'entraîne le refoulement d'authentiques réfugiés de leur arrivée au pays.

Pour Mme Gagnon, « le but réel du bill C-84, c'est d'empêcher certaines personnes d'avoir droit à une étude complète de leur requête. »

## Québec d'accord en principe

♦ (PC) - La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles Louise Robic est d'accord en principe avec le projet de loi fédéral sur l'immigration déposé hier aux Communes.

Participant aux travaux de la commission parlementaire sur l'immigration, à Québec, Mme Robic a indiqué qu'elle n'avait pas étudié le projet dans sa forme présentée hier mais a ajouté qu'elle approuvait la nécessité de régler le problème des revendicateurs de réfugiés au Canada.

Cependant, Mme Robic manifeste certaines inquiétudes relativement aux intentions du gouvernement fédéral.

Certes, dit-elle, le projet de loi doit éliminer les longs délais qui précèdent l'admission au statut de réfugié mais cela ne doit pas se faire au détriment des véritables réfugiés.

« Il faut s'assurer que le Canada garde les portes ouvertes pour le véritable réfugié », a-t-elle indiqué hier, en marge de la commission parlementaire.

Dans une lettre qu'elle a récemment envoyée à son homologue fédéral Benoit Bouchard, la ministre québécoise a indiqué qu'à son avis, les revendicateurs de réfugiés devraient pouvoir appeler d'une décision négative à leur demande de statut.

Elle a également souligné que les revendicateurs devraient avoir le droit de consulter un avocat ou un conseiller dès la première étape.

La ministre s'interroge également sur la liste des pays « sûrs » que le Canada s'engage à dresser. Quels seront ces pays sûrs où l'on décidera de renvoyer les revendicateurs indésirables? se demande-t-elle.



Mme Robic se dit d'accord pour que soit réglé le problème des réfugiés.

## Le Québec doit ouvrir grandes portes aux immigrants

♦ (PC) - Le Québec n'a plus le choix: pour éviter la catastrophe démographique, il doit ouvrir grandes portes aux immigrants. L'immigration est une véritable richesse; elle réduit le chômage, crée des emplois et de façon générale, stimule l'économie.

Tel est le consensus général qui s'est dégagé hier, à l'Assemblée nationale, lors de la première journée des audiences de la commission parlementaire de la culture, chargée d'étudier les niveaux d'immigration au Québec pour 1988.

Six des 15 groupes convoqués devant la commission ont été entendus dans la journée d'hier. S'ils sont tous favorables à la nécessité de hausser de 17 à au moins 25 pour 100 les niveaux d'immigration le plus tôt possible, les groupes expriment cependant des craintes différentes quant à l'impact de cet accroissement du nombre d'immigrants sur la société québécoise.

« Le Québec s'achemine inexorablement vers une configuration multi-ethnique et multi-culturelle. La population est-elle prête à prendre ce visage? Que devons-nous faire pour intégrer les immigrants sans les assimiler mais sans nous perdre? », a lancé hier Lorraine Pagé, représentante de l'Alliance des professeurs de Montréal.

L'Alliance des professeurs, tout comme le Mouvement Québec-fran-

çais et la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) ont émis un signal très clair aux membres de la commission: oui à l'immigration mais à condition que le gouvernement fasse savoir aux Québécois que « le français est bel et bien la clé du Québec ».

À cet égard, les craintes semblent justifiées. Une étude du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles révèle qu'en 1986, le nombre d'immigrants parlant uniquement l'anglais a presque doublé, passant de 3,739 en 1985 à 5,709 en 1986, tandis que le nombre d'immigrants parlant français n'a que légèrement augmenté en 1986 (de 2,634 à 3,868) après une baisse progressive depuis 1982.

Quant à ce nouveau visage multi-ethnique qu'annonce l'Alliance des professeurs, il s'illustre bien dans les prévisions de la clientèle des années scolaires futures: en 1991, l'Alliance calcule que 50 pour 100 des élèves seront des immigrants. En 1967, cette présence était à peine visible (2,7 pour 100). Aujourd'hui 38 pour 100 des écoliers francophones de Montréal sont des Néo-Québécois.

Ouvrant les travaux de la commission hier matin, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles Louise Robic a dressé le bilan de la situation de l'immigra-

tion. Celle-ci est sans cesse croissante.

Alors qu'en 1984 uniquement 14,000 immigrants sont venus s'installer au Québec (sur un objectif de 18,000), en 1986 l'objectif de 18,000 a été largement dépassé pour atteindre le chiffre de 19,000. En 1987, le gouvernement admettra plus de 22,000 ressortissants étrangers en terre québécoise.

Alors qu'en 1984 uniquement 14,000 immigrants sont venus s'installer au Québec (sur un objectif de 18,000), en 1986 l'objectif de 18,000 a été largement dépassé pour atteindre le chiffre de 19,000. En 1987, le gouvernement admettra plus de 22,000 ressortissants étrangers en terre québécoise.

Alors qu'en 1984 uniquement 14,000 immigrants sont venus s'installer au Québec (sur un objectif de 18,000), en 1986 l'objectif de 18,000 a été largement dépassé pour atteindre le chiffre de 19,000. En 1987, le gouvernement admettra plus de 22,000 ressortissants étrangers en terre québécoise.

Quant à ce nouveau visage multi-ethnique qu'annonce l'Alliance des professeurs, il s'illustre bien dans les prévisions de la clientèle des années scolaires futures: en 1991, l'Alliance calcule que 50 pour 100 des élèves seront des immigrants. En 1967, cette présence était à peine visible (2,7 pour 100). Aujourd'hui 38 pour 100 des écoliers francophones de Montréal sont des Néo-Québécois.

Ouvrant les travaux de la commission hier matin, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles Louise Robic a dressé le bilan de la situation de l'immigra-

## IMMIGRANTS (suite de la première page)

Enfin, une dernière série de mesures s'adressent aux personnes qui ne sont pas des résidents permanents et qui sont jugés comme une menace à la sécurité ou qui ont commis un acte criminel grave. Celles-ci seront détenues, sans aucun recours au statut de réfugié, pour 90 jours puis expulsées du Canada.

### Racines du mal

Le projet de loi C-84 s'attaque selon l'expression du ministre Bouchard, à la racine du mal de l'immigration illégale. « Nous ne pouvons tout simplement plus tolérer les abus flagrants. »

Ce nouveau texte législatif complète en fait le projet de loi C-55 déjà sur les tables de travail des députés, projet présenté en mai et qui contenait un nouveau processus simplifié de détermination du statut de réfugié.

En 1981 plaide le ministre, 1,600 personnes ont réclamé le statut de réfugié. Ce chiffre est passé à 18,000 en 1986 et devrait atteindre les 30,000 si rien n'est fait. Or l'an dernier, seulement 30 pour 100 des demandes ont finalement abouti à une reconnaissance du statut de réfugié. Les autres, considérés comme une immigration strictement économique, doivent selon le ministre suivre le processus normal de demande d'immigration au Canada et attendre leur tour.

Devant les attaques des groupes de défense des réfugiés, le ministre Bouchard se défend bien cependant de resserrer les mailles du filet d'entrée au Canada au point de risquer de mettre en danger la vie de véritables réfugiés qui voient ici leur terre d'accueil.

### Amnistie réprouve

Même s'ils obtiennent à peu près un appui unanime quant au

principe d'imposer des peines très lourdes aux « passeurs » illégaux, les deux ministres conservateurs ont cependant eu droit à des critiques en règle des représentants des deux partis d'opposition et de groupes de pression intéressés à la question des réfugiés.

Amnistie Internationale, l'Association du Barreau canadien, la Coalition montréalaise pour les réfugiés et l'Église anglicane du Canada se sont attaqués à différents aspects du projet de loi C-84.

Michael Schelew d'Amnistie Internationale, a particulièrement dénoncé le fait que les groupes humanitaires canadiens d'aide aux réfugiés qui agissaient pour protéger la vie de personnes menacées dans leur pays en les amenant au Canada, étaient eux-aussi passibles des peines d'emprisonnement. La détention sans avoir droit aux conseils d'un avocat permise par la loi C-84, est également décriée comme tout à fait inimaginable au Canada où prévalait jusqu'à maintenant le droit à une défense pleine et entière.

Le critique néo-démocrate Dan Heap s'est en plus inquiété de la difficulté pour les personnes jugées comme dangereuses pour la sécurité du pays de pouvoir se défendre, puisque l'origine et le détail des charges présentées contre elle ne pourraient être dévoilées. Les services secrets canadiens ou étrangers n'ont pas toujours une évaluation très large de ce qui peut constituer une menace, soulignait-il.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 11 août  
6-9-8  
8-0-6-7

## LE 31 POUR HOMME



■ au magasin de l'homme international...

HUGO BOSS  
POUR SIMONS

## LE COMPLET DOUBLE CROISÉ EN GABARDINE NOIRE

la mode internationale s'ouvre sur des griffes de prestige au 31 pour homme chez simons... hugo boss signe ici le vrai complet noir coupé dans une gabardine pure laine de qualité absolument au-dessus des normes, extraordinairement fine et souple... c'est la perfection de l'européenne du long revers cranté plus large, de la ligne profilée de l'épaule naturelle... l'homme international choisit le complet double croisé signé hugo boss 695.00 et le porte avec une chemise de la collection perry ellis 65.00 et une cravate pure soie signée missoni 65.00



la maison  
**simons**

PLACE STE FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

nos trois magasins sont ouverts du lundi au mercredi de 9:30 h à 17:30 h le jeudi, vendredi de 9:30 h à 21 h et le samedi de 9:30 h à 17 h.

## LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

# Fatigués de jongler avec les lois municipales Des amuseurs publics désirent plus d'endroits pour travailler

Des amuseurs publics fatigués de devoir jongler avec les lois municipales et leurs imprécisions demandent à la ville de Québec de revoir ses règles afin de leur laisser un peu plus d'espace dans le Vieux-Québec pour exercer leurs talents.

par Yves THERRIEN

Pour Linda Brand, clown aux ballons, Ed Stander, musicien sur verres d'eau, GG Kettel, homme-orchestre, Odette Carpentier, jongleuse et Eric Dumont, unicycliste, les espaces bien éclairés et bien situés pour travailler sont tellement peu nombreux qu'ils doivent travailler en alternance dans un même lieu ou ailleurs sur un coin de rue, pratiquement dans l'illégalité, pour pouvoir gagner leur croûte.

« Le règlement municipal, explique Linda Brand, nous permet de jouer dans tous les parcs de la ville, sauf que la foule et les touristes se retrouvent dans un secteur bien particulier, en face du Château Frontenac et à la place d'Armes. Et même là, les endroits bien éclairés pour donner notre spectacle sont peu nombreux ou interdits. Nous ne pouvons même pas nous installer devant le bureau touristique même si c'est la meilleure place. »

Le règlement municipal est très clair: les amuseurs publics n'utilisant pas d'instrument bruyant peuvent donner leur spectacle dans la rue Sainte-Anne, entre Desjardins et du Trésor. Le bureau touristique se trouve entre du Trésor et du Fort, dans la zone interdite. Malgré la clarté de ce point, la définition d'instrument

bruyant n'est pas très explicite. Pour Ed Stander, musicien aux verres d'eau, la rue Sainte-Anne dans sa portion « légale » lui vaut des billets d'infraction parce qu'il fait du bruit. « L'autobus qui passe au coin de la rue fait bien plus de tapage et n'a pas d'infraction », lance-t-il.

Odette Carpentier, elle, a reçu un billet parce qu'elle tenait son chapeau pendant que les gens déposaient leur contribution, alors que le règlement l'interdit. « Si je laisse mon chapeau par terre, je respecte la loi, précise-t-elle, mais je risque de me le faire voler comme cela est déjà arrivé. »

Linda Brand a plusieurs amendes à payer qui dépasseront probablement les \$500. Elle ne refusera pas de payer mais affirme que certaines ne lui revenaient

pas. « Pendant que je donnais mon spectacle, un policier vient m'arrêter. Même si les commerçants autour lui ont affirmé que la plainte faite auparavant ne me concernait pas, il m'a collé une amende. » « Souvent, ajoute Eric Dumont, s'il y a une plainte, tout le monde goûte à l'amende même s'il n'y a qu'un seul fautif. »

Ils veulent toutefois proposer à la ville certaines modifications à sa réglementation comme l'ont fait d'autres amuseurs à Santa Cruz, en Californie. La ville et les amuseurs ont conçu des règles acceptées de tous, déterminant les endroits et les types de spectacles. « Nous n'avons pas été consultés, explique Linda Brand, quand la ville a édicté les lieux de spectacle, même si dans sa publicité touristique elle ne cesse de parler des nombreux amuseurs publics qui animent les rues du Vieux-Québec. S'ils veulent en avoir encore, le maire et les conseillers devraient nous donner une chance. »

Tout le groupe affirme attirer de bonnes foules parce que leur présentation comporte une histoire, un dévouement, contrairement à certains autres qui se contentent de jouer d'un instrument de 9h jusqu'à 23h. Ces derniers n'attirent pas le même public, les gens passent sans arrêter. « Des touristes m'ont affirmé être demeurés une nuit ou deux de plus à Québec pour voir les spectacles de l'un de nous », avoue Eric Dumont.

Bientôt, ceux qui auront l'occasion de voir les spectacles de ce groupe d'amuseurs seront invités à signer une pétition devant être remise au maire Jean Pelletier et aux conseillers afin de permettre la tenue de spectacles dans des lieux bien éclairés, sécuritaires et assez grands pour attirer plusieurs spectateurs. « Présentement, ajoute Odette, nous sommes limités à l'espace devant la statue de Champlain, le seul endroit « légal », mais pour pouvoir travailler nous devons nous produire à tour de rôle. C'est moins payant. »

« Nous voulons amuser les gens, bien nous entendre avec les commerçants et les autorités, conclut Linda Brand, mais nous tenons à le faire dans la légalité. »



Le règlement municipal permet aux amuseurs publics de jouer dans tous les parcs de la ville, sauf que la foule et les touristes se retrouvent dans un secteur bien particulier, en face du Château Frontenac et à la place d'Armes. Mais, les endroits bien éclairés sont peu nombreux ou interdits.



Les amuseurs publics Linda Brand, Ed Stander, Eric Dumont, GG Kettel et Odette Carpentier demandent à la ville de Québec de modifier ses règlements pour leur permettre de pratiquer leur métier en toute légalité.

## Le numéro noir demeure cependant visible La RAAQ rappelle 400,000 vignettes décolorées



Une vignette doit résister aux intempéries, sans décoloration, pour une période de 15 mois, même si sa durée de vie n'est que de 12 mois.

Il n'y a pas que les automobiles qui soient rappelées par leur fabricant. La Régie d'assurance automobile du Québec (RAAQ) vient d'en faire autant pour 400,000 vignettes qui ornent autant de plaques d'immatriculation.

par Robert FLEURY

Les 400,000 vignettes concernées proviennent d'un fournisseur qui n'aurait pas respecté les critères de qualité de la régie et dont le contrat d'approvisionnement avait été octroyé lors d'un appel d'offres.

« Une vignette doit résister aux intempéries, sans décoloration, pour une période de 15 mois, même si sa durée de vie n'est que de 12 mois », explique un porte-parole de la RAAQ. Avec pour résultats que le rouge des vignettes 1988 se décolore après une exposition prolongée au soleil, devenant incolore. Mais le numéro noir demeure visible.

« Il n'y aura aucune contravention émise pour cette raison, mais si ce devait être le cas, communiquez avec un bureau de la régie, nous la ferons annuler », nous explique-t-on.

Si votre vignette se décolore, vous devez vous rendre à un bureau de la régie ou à une Caisse populaire participante où un service express a été conçu pour accélérer cette démarche: une fois sur place, vous passez en priorité et on vous fait signer une déclaration à l'effet que votre vignette est décolorée avant de vous en remettre une autre. C'est gratuit.

« Le pire qui pourrait vous arriver, si vous tardez trop, ce serait de recevoir un avis de 48 hres », dit un responsable de la régie. Par contre, si vous avez une contravention parce que vous n'avez pas apposé la vignette au bon endroit (\$30) ou qu'elle a été endommagée par vandalisme ou suite à un accident, vous devez vous présenter avec la plaque d'immatriculation et déboursier \$10 pour obtenir une nouvelle vignette. »



Sur la Grande-Allée, les gens recherchent un secteur qui ajoutera à leur image de marque.

## Selon une étude commandée par la ville de Québec Les promoteurs veulent un bureau sur la Grande-Allée, rien d'autre

Les promoteurs et principaux intéressés à louer des espaces à bureau veulent avoir pignon sur la Grande-Allée au lieu de la gare intermodale ou de la futur Grande-Place et, si ce n'est pas la Grande-Allée, ce sera à Sainte-Foy. C'est ce qu'indiquerait une étude commandée par la ville de Québec selon les renseignements obtenus par LE SOLEIL.

par Yves THERRIEN

Un porte-parole de l'Office municipal de développement économique de la ville de Québec (OMDEQ) a confirmé l'existence de l'étude et d'un rapport devant être soumis au conseil exécutif pour la prochaine rencontre du conseil municipal, lundi, qui doit entre autres étudier en deuxième lecture le pro-

jet de dézonage pour l'îlot St-Patrick.

Toutefois, le porte-parole de l'OMDEQ a refusé de confirmer quoi que ce soit sur cette étude, indiquant seulement qu'il s'agissait d'un rapport interne sujet à modifications. Selon ce que LE SOLEIL a pu apprendre, le rapport ne serait pas que statistique, mais mènerait à des prises de positions politiques. Les besoins en espace à bureau sur la Grande-Allée auraient même été évalués à plus d'un million de pieds carrés.

Pourquoi une place d'affaires sur Grande-Allée et non dans un édifice à la gare intermodale? Selon M. Denis Cloutier, des services immobiliers de Royal LePage, la Grande-Allée a un niveau de prestige qui ne se retrouve pas ailleurs dans la région. « Vous remarquerez que la

rue est occupée par des bureaux d'avocats, des compagnies d'assurances, de marketing, lance M. Cloutier. Ces gens cherchent un secteur qui ajoutera à leur image de marque. Dans ces immeubles, il n'y a pratiquement jamais de locaux inoccupés. »

À Sainte-Foy et Sillery, la situation est différente. Selon M. Cloutier, même si le secteur de Placé Iberville est mieux situé, a un meilleur rayonnement régional et est plus facile d'accès, il reste encore de l'espace à louer. « L'image du secteur est plus commerciale que sur Grande-Allée, précise M. Cloutier, et le taux d'occupation est plus élevé malgré certains avantages. C'est d'abord le prestige de la Grande-Allée qui attire. Je suis convaincu qu'il y aura une liste d'attente pour un bureau à l'îlot St-Patrick dès le début des travaux. »

## La requête de Roméo Gionet reportée au 18 août

La requête du capitaine Roméo Gionet, de la police de Sainte-Foy, contestant le paiement par la ville de Sainte-Foy de l'avocat de la mairesse Andrée Boucher, a été reportée au 18 août. La ville a déjà défrayé \$22,006.11 pour payer les honoraires de Me Michel Proulx qui défend Mme Boucher, accusée au criminel de libelle diffamatoire par M. Roméo Gionet.

À titre de citoyen et de contribuable de la ville de Sainte-Foy, M. Gionet se voit mal payer la facture légale de Mme Boucher, alors qu'il l'accuse d'avoir tenu des propos diffamatoires à son endroit le 4 février dernier; ce soir-là, la mairesse rendait publiques ses recommandations sur l'avenir du corps de police de Sainte-Foy.

La requête de M. Gionet sera entendue le 18 août. La veille, soit le 17, la cour des sessions de la paix entendra la suite de l'accusation au criminel de libelle diffamatoire de Mme Boucher. »



Roméo Gionet se voit mal payer la facture légale de la mairesse Boucher.

# SKI FRAPPE

Liquidation  
de  
planches à voile  
à des prix sans pareil



VU L'IMMENSE SUCCÈS,  
LA VENTE **SKI FRAPPE**  
SE POURSUIT JUSQU'AU  
**MERCREDI 19 AOÛT**  
INCLUSIVEMENT.  
LA DIRECTION.  
Place Ste-Foy  
seulement

Andre Lalonde Sports



## FAITS DIVERS

### Touchant les 30,000 victimes du déluge du 14 juillet Amorce d'un recours collectif sans précédent, à Montréal

♦ MONTREAL (PC) - Ce qui pourrait s'avérer être l'un des plus importants recours collectifs jamais vu dans les annales juridiques de la région de Montréal vient d'être sollicité en cour supérieure par une Montréalaise victime des pluies torrentielles du 14 juillet dernier.

Mme Kalavati Nagar, qui exploite une épicerie et qui affirme avoir subi des dommages par inondation s'élevant à au moins \$ 46,000, demande au tribunal la permission d'exercer ce recours collectif contre la Ville de Montréal, la CUM et le gouvernement du Québec au nom, selon elle, des quelque 30,000 victimes de l'événement.

Elle soutient notamment que tous les dommages subis résultent d'un système d'égouts inadéquat et mal entretenu qui ne répondrait plus à la nouvelle densité de la population sur l'île de Montréal ni à une redistribution actualisée des zones commerciales et résidentielles.

En espérant que le tribunal dispose de la responsabilité des trois corps politiques mentionnés, Mme Nagar serait satisfaite du même

coup qu'on établisse clairement les montants à être remboursés à chacune des victimes du phénomène

naturel qui avait accumulé quelque 102 millimètres de pluie en moins d'une heure.

Selon certaines estimations, les dommages causés pourraient atteindre près de \$500 millions. ♦

### Main criminelle à l'origine d'un 2e incendie chez Pizza Ryna

♦ Une main criminelle est à l'origine de l'incendie qui a éclaté, vers 00h45 hier, au restaurant Chez Ryna Pizza, de la rue de la Couronne, déjà incendié le 6 juin dernier. Un suspect a été aperçu et les enquêteurs en possèdent une certaine description.

du précédent incendie dont la cause exacte, possiblement accidentelle, n'a pas encore été déterminée.

Il était encore trop tôt, hier, pour établir un lien direct entre ce début d'incendie et les autres incendies d'origine criminelle qui ont

eu lieu en juillet dans le même quartier, mais il y a de grosses chances qu'il s'agisse du même individu. Parmi les incendies de juillet, il y a celui chez J.-B. Laliberté, le 16 juillet, qui a entraîné des pertes estimées à \$500,000. ♦

par Lucien LATULIPPE

Des policiers de Québec en patrouille ont aperçu le début d'incendie qui n'a toutefois ajouté aucun dommage aux pertes de \$300,000 causées par l'incendie du 6 juin. Le feu avait été allumé dans du papier.

L'enquête menée par des représentants du Commissariat aux incendies du Québec et de la police a permis de constater que l'individu était entré par effraction. Le bâtiment avait été barricadé à la suite

### Meurtre de Géraldine Bourdage: 50 témoins défilèrent à la barre

♦ L'enquête préliminaire de Louis Vézina 29 ans de New-Richmond, présumé meurtrier de Géraldine Bourdage, âgée de 31 ans, tuée le 31 mai dernier, débutait hier au Palais de justice de New-Carlisle. La procédure présidée par le juge Jean-Paul Aubin, amènera environ une cinquantaine de témoins à la barre.

cusé, avec qui elle vivait depuis trois ans. La Sûreté du Québec avait d'abord cru à un suicide. L'enquête menée par les détectives Jean Cormier et Jean-Yves Poirier, devait révéler qu'il s'agissait d'un meurtre.

Louis Vézina a été formellement accusé d'avoir tué son ex-concubine le 9 juin. Peu avant le drame, le 27 mai, Mme Bourdage avait décidé de quitter son présumé meurtrier. Au moment où elle retournait à son ancien domicile pour chercher ses vêtements, dans la soirée du 31 mai, elle fut abattue d'une balle provenant d'une carabine de calibre 303. L'accusé avait par la suite tenté de s'enlever la vie. ♦

par Régys CARON

Une porte-parole du greffe des sessions de la paix a révélé que l'enquête pourrait durer plusieurs jours. Géraldine Bourdage fut tuée d'un coup de feu au domicile de l'ac-



### Pour la fibrose kystique

Les membres de la Sûreté du Québec du poste de Pabos, en Gaspésie, et les employés civils qui les secondent ont tenu à faire leur part pour aider l'Association de la fibrose kystique. Les événements qu'ils ont organisés, dont un déjeuner-bénéfice et un tournoi de golf, leur ont permis de recueillir la somme de \$3,100 que l'agent Guy Lebel remet ici à Mme Suzanne Proulx, présidente de cette association dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Lors du déjeuner au restaurant La Merluche de Pabos, 16 policiers et quatre employés civils ont bénévolement fait le service, tout en comptant sur la participation de 14 commanditaires.

**GRATUIT**

Le vendredi 14 août  
de 16h à 20h  
Le samedi 15 août  
de 11h à 17h

### Dégustez le blé d'Inde de Neuville

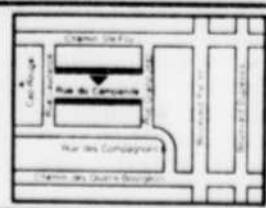
Venez déguster les plus beaux épis de blé d'Inde en ville tout en faisant vos courses sur la plus belle rue en ville. **gratuit** une dégustation de blé d'Inde de Neuville, fourni et certifié par Potager Côté.

Une gracieuseté de

En collaboration avec  
LA BRASSERIE  
**O'KEEFE**  
LIMITÉE



La plus belle rue en ville



## EN BREF

### Heurté par un camion

♦ Un sexagénaire a été heurté à mort par un camion-remorque vers 20h40 lundi à Cabano. La victime est M. Placide Ouellet, âgé de 66 ans, domicilié à Cabano. L'accident est survenu à l'angle du Chemin des Érables et de la route 185. La collision s'est produite au moment où M. Ouellet, qui circulait à «mobylette», tentait de traverser la route 185.

### Trafic de stupéfiants

Six individus âgés dans la vingtaine comparaitront devant un juge des sessions de la paix, au cours des prochains jours, pour répondre à une dizaine de chefs d'accusation, dont ceux de possession de drogue et de trafic de stupéfiants. Les suspects seraient bien connus des policiers. Ils ont été pris en flagrant délit, alors qu'ils exerçaient leur commerce illicite dans la rue Saint-Jean. L'opération policière s'est déroulée entre les 4 et 7 août. La Sûreté municipale n'a toutefois procédé à aucune arrestation. Les six individus ont reçu une sommation à comparaître.

### Importante saisie de cocaïne

Deux hommes appréhendés à Price, le 7 août dernier, alors qu'ils se trouvaient en possession de 28 grammes de cocaïne, subiront leur enquête préliminaire le 18 août au Palais de justice de Mont-Joli. Nelson Soucy, âgé de 34 ans, de Frobisher Bay et Yvan Fortin, âgé de 32 ans, domicilié à Price, ont été arrêtés alors qu'ils venaient de prendre livraison de leur précieuse marchandise dans un colis au bureau de poste local. Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, la valeur de la poudre blanche retrouvée pourrait atteindre \$28,000. Le juge André Desjardins a ordonné lundi, la détention de Nelson Soucy, jusqu'à la tenue de son enquête préliminaire. Des accusations de trafic de stupéfiants et de possession de drogue en vue d'en faire le trafic, pèsent contre lui. Quant à Yvan Fortin, le juge lui a permis de recouvrer sa liberté hier matin. Il devra toutefois s'abstenir de communiquer avec Nelson Soucy, garder la paix et se présenter devant la police de Mont-Joli une fois par semaine. Yvan Fortin doit répondre à une accusation de possession de drogue en vue d'en faire le trafic.

### Vol de voiture à Sainte-Foy

Un adolescent de 14 ans et un adulte de 20 ans ont été arrêtés vers 4h10 hier matin, en rapport avec un vol d'automobile commis peu avant 17h lundi. Les deux individus ont été surpris non loin du centre communautaire Notre-Dame-de-Foy. Le plus jeune devra comparaître devant le directeur de la Protection de la jeunesse. Son comparse devait comparaître hier en cour des sessions de la paix, au Palais de justice de Québec.

### Surpris en train de flâner

Un individu devra comparaître en cour municipale de Sainte-Foy à la suite de son arrestation, en fin de soirée lundi, alors qu'il «flânait» sur le balcon d'une résidence située en bordure du boulevard Hamel. L'incident s'est produit au moment où les habitants de la maison s'étaient absentés. Alerté par une voisine, un policier de Sainte-Foy demeurant non loin de là a bien voulu interrompre son congé pour aller cueillir l'individu, qui n'a pas offert de résistance. L'homme recevra sous peu une sommation à comparaître pour avoir contrevenu à un règlement municipal interdisant les «intrusions de nuit».

### Un accident avec blessé

Un homme de 58 ans a été grièvement blessé vers 7h20 hier matin à Baie-Trinité, lorsque le véhicule dans lequel il avait pris place a capoté. L'accident est survenu sur la route 138, à environ cinq kilomètres à l'est de Baie-Trinité, localité située à une centaine de kilomètres à l'est de Baie-Comeau. Trois personnes se trouvaient à bord de la voiture conduite par Mme Gemma Soucy. Celle-ci aurait perdu le contrôle du véhicule dans une courbe. Son mari, Clément Soucy, âgé de 58 ans, a été éjecté. Il a été transporté à l'hôpital de Baie-Comeau. La police n'a pas précisé si sa vie est en danger. Les deux autres passagers n'ont subi que des blessures superficielles.

### Individu armé recherché

La Sûreté de Hull poursuit ses recherches afin de retracer un individu armé qui s'est emparé d'une automobile vers 10 h 30 hier à Hull.

L'homme s'est dirigé vers un automobiliste qui s'appretait à prendre place à bord de son véhicule et a pointé vers lui une arme tout en exigeant qu'on lui remette les clés avant de prendre la fuite.

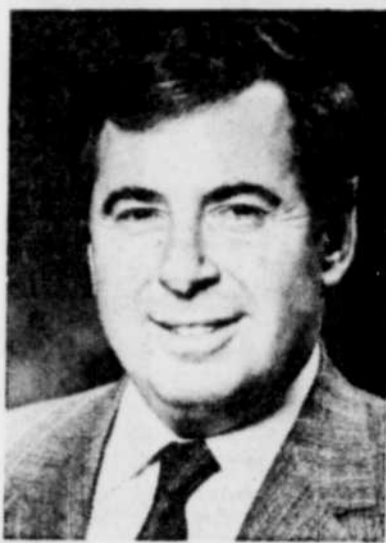
La police recherche une voiture deux portes de marque Pontiac Phoenix 1981 de couleur bleue et portant la plaque d'immatriculation Ontario XKT-819. ♦

# Johnson bouleverse son cabinet fantôme

## Garon perd du galon, Blais est évacué

Le chef de l'Opposition, M. Pierre Marc Johnson, a annoncé hier un remaniement majeur de son cabinet fantôme. Dix-huit des 23 députés péquistes sont touchés parmi lesquels M. Yves Blais, qui se retrouve sans assignation particulière au sein du caucus péquiste, et M. Jean Garon, dont les responsabilités sont considérablement diminuées.

par André FORGUES



Jean-Guy PARENT

Après bientôt deux ans, explique le président du Parti québécois, le moment était venu de faire ces changements, d'autant plus que les députés péquistes entreprendront dans un mois une tournée pour se mettre à l'écoute des Québécois. M. Johnson entend aussi apporter des changements, et attirer du sang neuf, au sein du personnel politique de l'Opposition.

M. Garon a donc dû céder son poste de critique financier à M. Jean-Guy Parent en plus de se voir retirer le secteur auquel il est tellement identifié, l'Agriculture, les Pêcheries et l'Alimentation, au profit de M. Jean-Pierre Jolivet qui portera un « regard neuf » dans ce domaine où M. Garon a beaucoup fait quand il était ministre, dit M. Johnson.

Pour compenser ses pertes, le député de Lévis devient le vis-à-vis du ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, qui propose présentement une importante réforme du régime public d'assurance auto-



Yves BLAIS

mobile. Le chef péquiste a aussi insisté sur l'importance que prendront au cours des prochains mois les questions relatives aux Institutions financières qui demeurent de la responsabilité de M. Garon. Plusieurs projets de loi importants sont prévus dans ce domaine, dit le chef de l'Opposition qui soutient que le rôle de critique du ministre des Finances n'a rien de particulièrement prestigieux. Ce n'est pas en critiquant ses budgets qu'on bat un gouvernement, selon M. Johnson.

M. Blais a quant à lui refusé d'abandonner son rôle de porte-parole péquiste en matière d'Environnement pour hériter en retour du dossier des Communications que lui proposait son chef. « C'est son choix », dit M. Johnson qui a donc décidé de le laisser sans affectation et de confier l'Environnement à M. Jean-Pierre Charbonneau qui était jusqu'à hier le tourmenteur acharné du ministre de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Mme Carmen Juneau, qui s'occupait des Communications, est maintenant reléguée à la critique en matière de Loisirs.

### Les gagnants

Plusieurs députés prennent du galon à l'occasion de ce remaniement. Parmi eux se démarque le nouveau critique financier, M. Jean-Guy Parent, qui conserve aussi l'important dossier du Commerce extérieur (le libre-échange), celui du Développement technologique et celui de la Privatisation.

M. Parent perd toutefois l'In-

dustrie et Commerce, qui revient à M. Michel Gauthier en plus de l'Énergie et Ressources (dont la Baie James) qu'il détenait déjà.

Mme Louise Harel, qui s'occupait des Transports et de la Condition féminine, obtient la Main-d'Oeuvre et la Sécurité du revenu au moment où le ministre Pierre Paradis s'apprete à rendre public le projet de réforme attendu depuis de nombreux mois par les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale.

M. André Boulerice cède les Affaires culturelles à M. Gerald Godin mais s'occupera des Communautés culturelles et de l'Immigration ainsi que des Relations internationales. Mme Jeanne Blackburn élargit pour sa part son champ d'action à tout le réseau de l'enseignement, champ qui était jusque là restreint à l'enseignement supérieur.

D'autres députés conservent leurs responsabilités actuelles tout en obtenant des dossiers supplémentaires. Ainsi M. Jacques Brasseur hérite des Communications, M. Christian Clauveau des Forêts, M. Claude Filion des questions linguistiques, M. François Gendron du Re-

venu et M. Jacques Rochefort des Services sociaux. Ce dernier secteur relevait auparavant de Mme Cécile Vermette qui l'abandonne en échange de la Condition féminine et des Services de garde.

Enfin, M. Johnson s'est lui-même réservé les dossiers Jeunesse et Politique familiale, en plus de celui des sans-abri. Le gouvernement doit rendre public dans les prochains mois son projet de politique familiale, sujet que les péquistes ont d'ailleurs retenu pour leur prochain conseil national.

Restent cinq députés dont les tâches sont inchangées: M. Guy Chevrette, leader parlementaire en plus d'être le critique du ministre Gilles Rocheleau et de veiller aux dossiers de la réforme parlementaire et de la voirie, M. Hubert Desbiens, responsable de la Chasse et de la Pêche, M. Francis Dufour, critique pour les Affaires municipales ainsi que l'Aménagement et l'Urbanisme, M. Roger Paré, affecté à l'Habitat, aux PME et à la Protection du consommateur et M. Denis Perron, qui demeure assigné aux Pêcheries.



Jean GARON

Le Soleil, Jean Vallières



Pierre Marc JOHNSON CP

### PHARMACIE À VENDRE

Rive sud de Québec, surface de 3.000 pi.ca., faisant partie d'une chaîne. Envoyer votre demande au: Dept 4049 - Le Soleil 390, St-Vallier est Québec G1K 7J6



## POISSONNERIE QUAI-BEC



GROSSES CREVETTES pelées, déveinées, cuites (prêtes à manger)	49¢ ch.	MOULES ÉCAILLÉES cuites (idéales pour soupe, gratin ou salade), contenant de 8 oz	4 49 ch.
CUISSES DE GRENOUILLES grosseur 9/12	6 75 lb	SIMILI PATTES DE CRABES D'ALASKA	5 99 lb

160, L'ESPINAY QUÉBEC 529-2561 | HALLES FLEUR DE LYS 245, SOUMANDE (7 Jours/semaine) 527-3039 | 44, BOUL. KENNEDY GALERIES ROND-POINT, LÉVIS 835-1581 | 574, BOUL. ROCHETTE BEAUPORT 663-1733 | FAUBOURG LAUDANCE, Ste-Foy, rue du Campanile (7 Jours/semaine) 653-6097

### LES NOUVEAUX DU MOIS

(du lundi au jeudi)

incluant bar à soupes, bar à salades, dessert, café

TRUITE FARCIE AUX CHAMPIGNONS 14 95\$

ENTRECÔTE BORDELAISE 15 95\$

incluant digestif maison

L'OMNIBUS 2800, boul. Laurier, Sainte-Foy 658-4303

Les grands noms de la mode maintenant réunis à un seul endroit

ESPRIT  
MEXX  
TANGIERS  
Polo Ralph Lauren



clément

Carte verte: 006534

LÉVIS PLACE CARNAVAL 833-2686 | GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472 | PLACE SAINT-FOY 653-9363 | SHERBROOKE CENTRE LES TOURELLES 564-7881 | TROIS-RIVIÈRES CENTRE LES RIVIÈRES 378-0550

## DIX IMPORTANTES RAISONS. UN SIMPLE CHOIX!



Pour la qualité et l'élégance... un nom à retenir...

- Prix**  
Les prix Déchène sont les plus compétitifs dans le domaine de la fourrure.
- Qualité**  
La qualité Déchène est imbattable. Comparez-nous!
- Confection**  
La confection Déchène est exceptionnelle.
- Expérience**  
Nous comprenons les marchés de la fourrure. Profitez de l'expérience de nos experts.
- Inventaire**  
Assortiment de manteaux prêts à porter plus, possibilité de confection sur mesure selon votre personnalité, ainsi qu'une grande quantité de pelisses.
- Volume**  
Notre volume de vente de fourrures est important.
- Assurance**  
Assurance et entreposage gratuits la première année (à la valeur de remplacement).
- Financement**  
12 mois sans intérêt.
- Garantie**  
1 an contre toute défectuosité.
- Confiance**  
Déchène, une maison établie depuis 112 ans.

Edgar Déchène

FOURRURE 675, Boul. Charest est, Québec G1K 3J5 418/523-3313

# À FLEUR DE PEAU RABAIS 30%

Dici 2 Ord. 9.50 6.59	#4073 Ord. 16.95 11.79			#208 Ord. 19.95 13.89	#2903 Ord. 13.50 9.39
#1050 Ord. 10.50 7.29	#4700 Ord. 18.95 13.19			#485 Ord. 18.95 13.19	#2921 Ord. 10.50 7.29
#1520 Ord. 12.50 8.69	#982 Ord. 8.50 5.89			#767 Ord. 12.95 8.99	#2925 Ord. 10.50 7.29
#500 Ord. 6.50 4.49	#986 Ord. 9.50 6.59	#982-XG Ord. 8.95 6.19	#986-XG Ord. 9.95 6.89	#6982 Ord. 6.25 4.29	#6962 Ord. 6.00 4.19

## MIRACLE MART

Le 19 août prochain, votre magasin Miracle Mart deviendra un magasin "M". Vous y trouverez "Les imbattables", une section d'articles ménagers offerts aux meilleurs bas prix courants, tous les jours de l'année. De plus, une étonnante sélection de vêtements et accessoires dernier-cri de qualité à prix très abordables pour toute la famille. Entrez et constatez par vous-même. Chez M, nous savons répondre aux besoins des consommateurs!

Prix en vigueur du 12 au 22 août 1987, jusqu'à épuisement des stocks. Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux des magasins "M". Pas de bons de réservation. Achats en magasin.

• PLACE STE-FOY 653-2891 • GALERIES CHARLESBOURG 626-7341

**495 ans plus tard...**

# Christophe Colomb a fait un saut à Québec

Après une absence de 495 ans, le célèbre navigateur génois et découvreur de l'Amérique, Christophe Colomb, était de retour à Québec hier. Sa visite a toutefois

été de courte durée puisqu'il devait mettre le cap, à 18h hier, sur New York.

Toutefois, on était loin de la Pinta, de la Nina et de la Santa Ma-

ria qui ont conduit, de peine et de misère, Christophe Colomb à la découverte de l'Amérique en 1492. Il est entré tout dignement dans le

direction de New York. Après ce sera Saint-Thomas dans les Îles Vierges. Il abandonnera alors l'Eu-

giono Costa ». Colomb prendra place à bord du « Costa Riviera ». Après une visite de Sainte-Croix dans les

Îles Vierges, il visitera Nassau pour finalement se diriger vers Fort Lauderdale, en Floride, où il reposera pour toujours sur un socle à Fort Everglades.

Ce sont les membres du « Christopher Columbus Quincentenary Jubilee Commission » des États-Unis, qui ont décidé de permettre ainsi à Christophe Colomb de traverser une fois de plus l'Atlantique. Histoire de lui démontrer que les méthodes de navigation ont bien changé depuis 1492...

Or, le président de cette commission, M. Tom Sette, a réussi à convaincre le président des Croisières Costa, M. Nicola Costa, de faire une petite place à Christophe Colomb sur un de ses six paquebots.

Cette traversée a dû faire oublier à Christophe Colomb l'inconfort de ses trois primitives embarcations de bois qui lui ont permis un bon jour de découvrir (après les Vikings semble-t-il) les Amériques. Il était accompagné de 1,000 passagers et de 500 membres d'équipage.

En fait, Christophe Colomb après avoir connu toutes les difficultés au monde en 1492 a eu droit, 495 ans plus tard, à la traversée de luxe. Noblesse oblige. Car, ceux et celles qui faisaient partie de cette croisière peu ordinaire qui aura duré un mois, devaient payer la modique somme (sic) de \$25,000 par personne pour occuper une cabine de luxe. À la lumière de tout ce luxe, l'histoire ne dit pas si Colomb a regretté ses audaces d'il y a 495 ans...



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Christophe Colomb a revu Québec, hier. À bord du luxueux paquebot italien « Eugenio Costa », le célèbre navigateur représenté par une statue de bronze de plus de sept pieds de hauteur refait, 495 ans plus tard, le chemin qui lui a permis de découvrir les Amériques.

par Réjean LACOMBE

port de Québec, tôt hier matin, à bord du luxueux paquebot « Eugenio Costa » de la Costa Crociere d'Italie. Trônant superbement du haut du dernier pont, le « Ponte Sole », le célèbre navigateur refait depuis le 31 juillet dernier le trajet qui l'a conduit aux Amériques.

Colomb a dû mettre la sourdine à ses ancestrales connaissances de navigateur et il a dû faire confiance au commandant de ce navire, M. Vito Chiarini et aux instruments ultra-modernes de navigation pour traverser l'Atlantique. En fait, Christophe Colomb n'avait guère le choix de se laisser transporter sans rouspéter puisqu'il était représenté par une superbe statue de bronze de plus de deux mètres, oeuvre de l'artiste italien Enzo Gallo.

En fait, toute cette mise en scène contribue aux préparatifs des fêtes spéciales qui marqueront en 1992, le 500<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de l'Amérique par Colomb. Cette statue de bronze a quitté Gênes, en Italie, ville natale de Christophe Colomb. Puis ce fut l'Espagne, les Açores, Montréal et Québec hier.

Mais, pour le célèbre découvreur le voyage ne s'est pas arrêté pour autant dans la ville de Québec. Sur le coup de 18h hier, il prenait la

## Postes Canada forme des opérateurs pour parer à toute éventualité

♦ TORONTO (PC) - Postes Canada forme depuis plus d'un an des opérateurs d'appareils de codification du courrier dans l'éventualité d'une grève ou de manque de personnel, selon le responsable des relations publiques de Postes Canada à Ottawa, M. John Caines.

« Ça nous aide dans le cas d'une grève illégale ou même d'une grève légale », a indiqué M. Caines, en ajoutant cependant qu'il était « prématuré de parler d'un arrêt de travail ».

Le Syndicat canadien des travailleurs postaux, qui réunit 23,000 membres, négocie actuellement avec la société d'État et pourrait déclencher une grève ou un lock-out dès le mois prochain.

Le premier vice-président du local de Toronto, M. André Kolompas, estime que l'entraînement d'opérateurs contrarie le syndicat et constitue une ombre aux négociations.

« Ils le font en guise de préparation à une grève, a-t-il affirmé, et ils tentent d'utiliser des briseurs de grève. »

### Employés occasionnels

M. Caines a défendu l'entraînement de remplaçants en expliquant que la société désirait pouvoir compter sur un certain nombre d'employés occasionnels si jamais ses bureaux se trouvaient à court de personnel, entre autres lors de grèves de ses travailleurs habituels.

« Nous faisons de la formation depuis maintenant un an pour établir une liste de gens entraînés aux appareils à qui nous pourrions faire appel », a expliqué M. Caines.

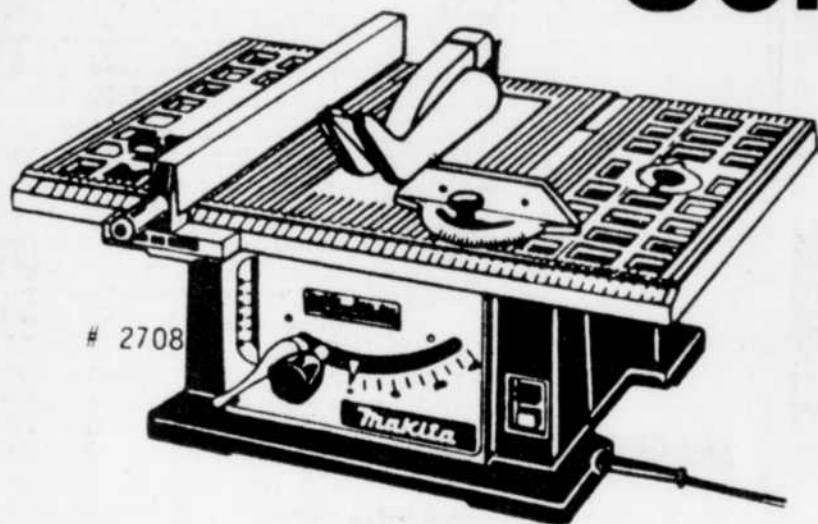
Dans le cas d'un arrêt de travail, Postes Canada utiliserait ces travailleurs à la codification, a-t-il poursuivi. « Il n'y a aucune question à ce sujet. Il est parfaitement légal de faire appel à des remplaçants ».

**COURS DE SERVICE au BAR**  
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC  
**COURS de CONNAISSANCES des VINS**  
Permis culture personnel 79501 min. Éducation du Québec  
992-0310

**ACHETONS OR**  
**Landry-Jacot**  
MAIL CENTRE-VILLE

**Aspirateur central AIR STREAM**  
**SPECIAL**  
**669.00\$ POSE INCLUSE**  
**GRATUIT**  
Plaques de métal (valeur: 55.\$) aux 50 premiers clients  
-Boyaux de 30' avec accessoires de luxe Colco  
-Équipement pour trois sorties murales  
-Le meilleur achat Canadien (1)  
-Le meilleur achat Québécois (2)  
La garantie du meilleur achat sinon nous vous remboursons.  
Détails dans chaque boutique.  
(1) Consommateur canadien, mars 1985  
(2) Cooprix, février 1984

**Toujours présent!**  
**boutik Électrik**  
Centre de la balayeuse  
VENTE-SERVICE Réparation  
-Rasoirs  
-Accessoires électriques  
-Aspirateurs domestiques  
-Aspirateurs centraux  
-AIR STREAM  
-Couteaux, ciseaux  
ANCIENNE-LORETTE 1733, Notre-Dame 872-0130  
CHARNY Place Charny 1900, 9e avenue 832-1827  
STE-FOY Carrefour La Pérade 3440, Quatre-Bourgeois 656-6629



## Scie d'établi

**Makita**

Modèle: 2708

**339.99** chacune

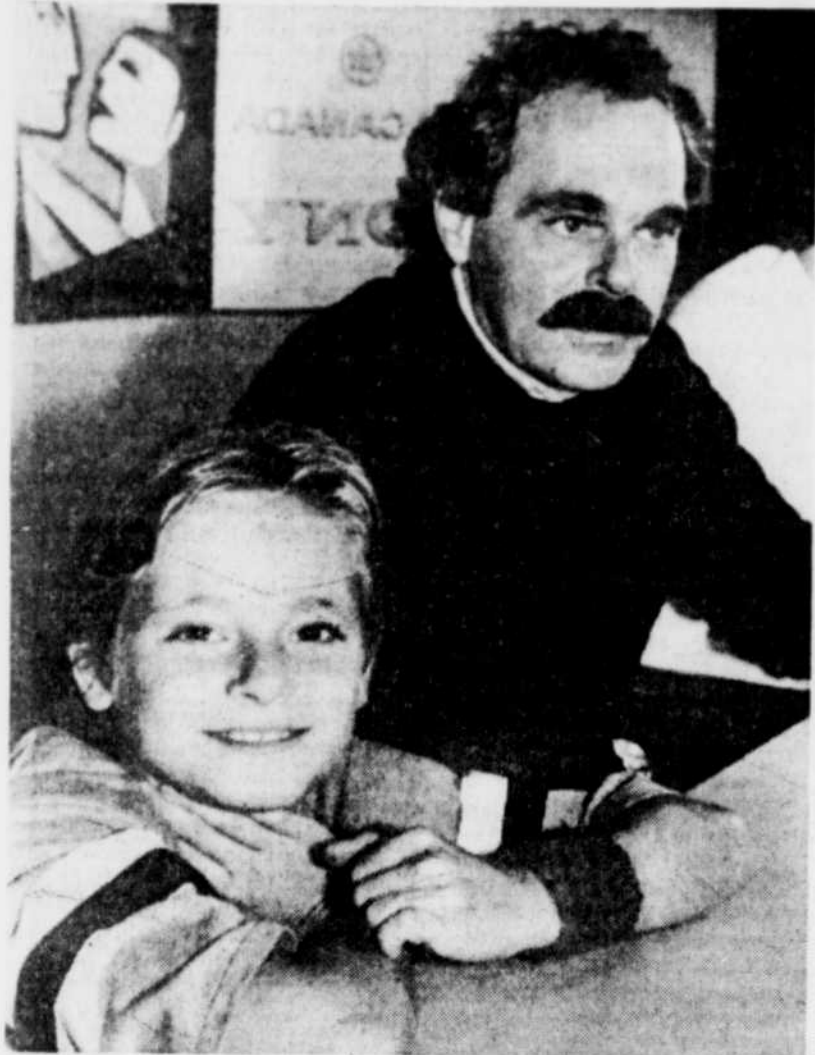
<p><b>PIN MARCHAND</b> 1 x 3 po: 12¢ pi lin. 1 x 4 po: 15¢ pi lin. 1 x 6 po: 25¢ pi lin. 1 x 8 po: 35¢ pi lin. 1 x 10 po: 48¢ pi lin. 1 x 12 po: 69¢ pi lin. 2 x 2 po: 12¢ pi lin.</p>	<p><b>FLEXTRA</b> Un scellant supérieur pour intérieur/extérieur Demeure flexible Tube de 300 ml <b>3.99</b> le tube</p>	<p><b>Masonite émaillé</b> 1/8 po x 4 pi x 8 pi Blanc, amande, gris pâle, gris foncé <b>9.95</b> le panneau</p>	<p><b>ARBORITE</b> Panneau de 2 pi x 4 pi Plusieurs couleurs <b>2.99</b> le panneau</p>	<p><b>Contre-plaqué</b> 4 pi x 8 pi Légères imperfections 1/2 po: 14.49 le panneau 5/8 po: 16.79 le panneau 3/4 po: 21.29 le panneau</p>
<p><b>Couvre-planchers</b> Choix de couleurs et motifs À partir de <b>4.39</b> v<sup>2</sup></p>	<p><b>Mélamine</b> (légères imperfections) 5/8 po x 4 pi x 8 pi Amande, gris <b>23.99</b> le panneau 5/8 po x 4 pi x 8 pi Blanc <b>25.95</b> le panneau</p>	<p><b>Tuyau A.B.S.</b> Longueur de 12 pi 1 1/2 po: <b>7.99</b> le tuyau 3 po: <b>20.95</b> le tuyau</p>	<p><b>CLÔTURE</b> ● Modèle: époiné ● Section de 4 pi x 8 pi ● Chaque section est faite de 16 planches 1 po x 6 po ● 2 planches 2 po x 4 po Spécial! <b>19.99</b> la section Époiné: <b>32.99</b> la section Bois traité</p>	<p><b>PORTE LOUVRE</b> Latte haut et bas 24 po: <b>51.99</b> ch. 30 po: <b>54.99</b> ch.</p>

**Baptiste TOUCHATOU**  
VILLE VANIER  
445, boul. Pierre-Bertrand  
687-2960  
HEURES D'OUVERTURE:  
LUNDI AU MERCREDI: 8h30 à 17h30  
JEUDI ET VENDREDI: 8h30 à 21h00  
SAMEDI: 8h30 à 17h00  
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 18 AOÛT 1987

**R É S E R V E D E S L A U R E N T I D E S**  
PÊCHE AU PAVILLON DES PORTES DE L'ENFER  
Société des établissements de plein air du Québec  
110 \$ par personne, par jour, pension complète  
Groupes de 2, 4 ou 6 personnes  
Séjours de 2 jours ou plus  
RÉSERVATIONS: (418) 890-5349  
1-800-462-5349 (sans frais)

## ARTS ET SPECTACLES

## Le réalisateur du Matou présidera le jury du FFM



Le réalisateur Jean Beaudin, en compagnie de la vedette du film *Le Matou*, Guillaume Lemay-Thivierge.

♦ MONTRÉAL (PC, AFP) - Le cinéaste québécois Jean Beaudin présidera le jury du 11e Festival des films du monde de Montréal, qui débutera le 21 août.

Sa nomination a été annoncée lundi par le président du festival Serge Losique et la vice-présidente Danielle Cauchard.

Jean Beaudin a notamment réalisé *Le Matou* qui a remporté le prix spécial au Festival des films du monde de 1985 et J.A. Martin Photographe qui a valu à l'une de ses interprètes, Monique Mercure, le prix de la meilleure actrice au Festival de Cannes en 1977.

Les autres membres du jury sont: l'actrice et cinéaste danoise Astrid Henning-Jensen, le cinéaste tchèque Jiri menzel (« Un si joli petit village », l'acteur espagnol Jose Luis Gomez, le cinéaste et acteur chinois Sun Daolin, le critique et auteur japonais Tadao Sato et le producteur italien Fulvio Lucisano.

Les organisateurs ont également annoncé pour l'ouverture officielle du festival la projection en première mondiale de « Hope and Glory », un film de John Boorman mettant en vedette Sarah Miles et David Hayman. Ce film britannique raconte les luttes d'une famille anglaise lors de la Deuxième Guerre mondiale.

Dix-neuf films seront en compétition pour le Grand Prix des Amériques et plus de 225 longs métrages seront proposés au public pendant dix jours. ♦



Une scène du film *Mon oncle Antoine*, disponible à l'ONF.

## Plus de 1,000 titres canadiens: l'ONF se lance dans la location de vidéos

♦ (PC) - Avez-vous manqué la sortie en salle du film comique « 90 jours pour tomber en amour »? Ou alors, vous avez toujours voulu voir ce documentaire de l'ONF couronné d'un Oscar, au sujet de la guerre nucléaire, « Si vous aimez cette planète »? Peut-être voulez-vous simplement apprendre à faire du canoë...

Films de fiction, documentaires, court-métrages éducatifs: on trouve tout cela au catalogue de l'Office national du film. Ces productions sont disponibles sur bande vidéo au bureau de l'ONF le plus près de chez vous, dans les bibliothèques publiques et auprès de certains magasins et clubs vidéos.

L'ONF a fait son entrée sur le marché de la vidéo avec un peu de retard, mais beaucoup d'optimisme.

Environ un millier de vidéos, en français et en anglais, sont présentement offertes en vente ou en location, ce qui en fait la plus importante collection de films canadiens reproduits sur bande vidéo. On prévoit l'enrichir de 200 nouveaux titres par an, à mesure que viendront s'ajouter d'anciennes et de nouvelles productions.

Il n'en coûte rien pour devenir membre du club vidéo de l'ONF. Chaque cassette vidéo est louée \$2 par jour. Si vous louez une cassette

le vendredi, vous pouvez la conserver tout le week-end sans frais supplémentaires puisque les bureaux de l'ONF sont fermés les samedi et dimanche.

Et si vous demeurez dans une région éloignée, il vous est possible de louer les vidéos par la poste. L'ONF assume la moitié des frais postaux et ne vous facture que pour le temps pendant lequel vous disposez effectivement de la cassette.

## En français d'abord

Du côté francophone de l'ONF, on a été plus rapide à démarrer que chez les anglophones. Le bureau de la programmation française loue et vend des vidéos depuis 1983 et offre maintenant quelque 500 titres, dans 14 des 29 bureaux de l'ONF à travers le pays.

Parmi les longs-métrages, on trouve autant « Mon oncle Antoine » de Claude Jutra, que « 90 jours pour tomber en amour », une comédie montrant deux hommes « modernes » à la recherche de la relation amoureuse parfaite.

Outre les documentaires, comme le controversé « Si vous aimez cette planète », ou des portraits d'écrivains canadiens connus, l'ONF offre tout un assortiment de films didactiques - telle une série sur l'art du canoë, « Vogue à la mer » - et aussi

des cassettes comportant plusieurs productions typiques de ce qui est devenu une spécialité de l'ONF: les dessins animés.

À l'intention des enfants, l'ONF a produit de nombreux films de fiction, ainsi que des documents éducatifs. Selon M. Flahive, la cassette préférée jusqu'à présent est « Feeling Yes, Feeling No », qui réunit des films sur la prévention des assauts sexuels contre les enfants. La version française « Mon corps, c'est mon corps » jouit aussi d'une grande popularité, indique le responsable du programme francophone, M. Maurice Vallée.

En exigeant \$2 pour la location de chaque cassette, l'ONF, dont le budget est plutôt serré, espère récupérer une partie des fonds investis dans la mise sur pied du programme. ♦

THÉÂTRE DE L'ÎLE

St-Pierre, Île d'Orléans

## L'ENFANT EN PÉNITENCE

une incursion dans l'univers de

FÉLIX LECLERC

Ce soir et jusqu'au 29 août

Spectacle à 20h  
Rés.: 828-9530 (après 13h)

Forfaits  
Souper-Théâtre  
828-2275

Billets en vente dans le réseau

Billetech

DEUX MAGASINS LA BAYE, BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY, COLISEE GRAND THÉÂTRE, IMPLANT THÉÂTRE PALAIS MONTCALM, SALLE ALBERT ROUSSEAU, SEPT SUPERMARCHÉS PROXIMO PARTICIPANTS PERCEPTION DE FRAIS DE SERVICE EN SUS DU PRIX DU BILLET



PLEIN  
ART  
87

DU 6 AU 16 AOÛT  
DE 11h00 à 23h00



SOMMET DE  
QUÉBEC

Relations  
internationales

collaboration:

• Ministère des

Relations internationales

• Caisse populaire Desjardins

• Le Soleil

• CIFF

Ministère des  
Affaires Culturelles

Plein Art vous propose le savoir faire des créateurs d'ici et d'ailleurs.

Tous réunis sous les chapiteaux de la place George V, des maîtres-artisans du BÉNIN, du CAMEROUN, du CONGO, de la FRANCE, du GABON, du LUXEMBOURG, de la MARTINIQUE, du SÉNÉGAL, de STE-LUCIE, du QUÉBEC et des AMÉRINDIENS ATKAMEK-MONTAGNAIS, célèbrent la francophonie par l'entremise des métiers d'art.

Tous les soirs dès 19h30, Plein Art s'anime au son de la musique. Soyez de la fête! Venez saluer ces créateurs!

C'est un rendez-vous exceptionnel à ne pas manquer.



PEPPINO D'AGOSTINO

le: 13, 14, 15 et 16 août à 20h30  
Billet 10\$ (1\$ de frais de service)

THÉÂTRE  
du  
Petit  
Champlain

Une collaboration de

O'KEEFE

BILLETS EN VENTE DANS LE RESEAU

Billetech

Renseignements et réservations:  
692-2631

LES  
SPECTACLES  
DE LA VILLE



DANS LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE

Mercredi 12 août, 12h00  
Déjeuner-concert avec ENTREVENT  
(quintette à vent)

Jeudi 13 août, 20h30  
JEAN-PAUL LEMOYNE (auteur-compositeur)

Vendredi 14 août, 20h30  
MICHEL ROBERT (rock)

Samedi 15 août, 20h30  
FRANÇOIS LÉVEILLÉ et JEAN-CLAUDE DUPONT  
(soft rock)

Dimanche 16 août, 12h00  
Déjeuner-concert avec  
QUATUOR AVEC HOUTBOIS  
(musique classique)

Dimanche 16 août, 20h30  
MODERN MAN (rock)



FRANÇOIS LÉVEILLÉ

À l'agora de la bibliothèque Gabrielle-Roy, des spectacles sont présentés, à l'extérieur, les lundis, mardis et mercredis, à 12 h.

Une production du Service des loisirs et des parcs de la Ville de Québec en collaboration avec le TDAC du Vieux Québec.

VILLE DE QUÉBEC

# Labrecque a eu des sueurs froides pour le frère André

♦ MONTREAL (PC) - Le frère André, le tout dernier film de Jean-Claude Labrecque, lui a causé bien des sueurs froides: avec en mains son plus gros budget, il a réalisé le film « le plus important » de sa longue carrière.

par Lia LEVESQUE

Jean-Claude Labrecque avoue qu'il « a eu peur » devant l'ampleur de la tâche à relever: dresser le portrait d'un héros national, que plusieurs personnes vivant encore aujourd'hui ont connu. Il fallait coller à la réalité scrupuleusement, rester authentique, manifester un souci maniaque du détail.

Lui qui est pourtant un spécialiste du documentaire n'était pas sûr de lui, au début. « J'ai eu peur, et beaucoup. Je me suis posé des questions pendant longtemps. Je n'étais pas à l'aise avec les premiers scénarios (que j'ai étudiés). »

### Souci historique

Sur le plan historique, le film *Le frère André* sera une réussite. La célèbre scène où sont rassemblées 2.000 personnes au mont Saint-Hilaire constituait un défi en elle-même. Il a fallu faire une répétition générale avant que le soleil se lève. Les figurants sont des gens âgés, « très dociles », explique le réalisateur. De cette foule, il a croqué six prises avec cinq caméras à chaque fois.

Le souci du détail impressionne. Labrecque a fait venir d'Ottawa un astronome, afin qu'il calcule précisément la position du soleil, à la journée et à l'heure près, pour que le soleil illumine la porte de la chapelle, franc est. La chapelle a été reconstituée pouce par pouce, « du mur aux chandelles », précise Labrecque.

Des milliers de pages de témoignages de gens qui ont connu le

frère André - qui ont témoigné quelques années après sa mort, avant qu'il ne devienne une légende - ont servi à en tracer un portrait fidèle, authentique, à peine romancé.

Le réalisateur a même intégré de véritables films d'archives à son oeuvre. Il a fouillé jusqu'aux archives de la cinémathèque de Washington et de la géante américaine 20th Century Fox, qui était venue tourner au Québec, en 1937, lors des funérailles du frère André.

### Caution de l'oratoire

Le père Bernard Lafrenière, de l'Oratoire Saint-Joseph, a servi de conseiller pour vérifier l'authenticité du personnage, de l'histoire. Le père Lafrenière est le vice-postulateur du frère André, soit celui qui veille à ce que la cause soit suivie à Rome jusqu'à la béatification du frère André.

Il tenait à ce que le film conserve la simplicité de l'homme, qui se décrivait lui-même comme « le petit chien de St-Joseph ». Le père Lafrenière est heureux: le frère André du réalisateur Labrecque est resté « un homme qui ressemble à nos grands-parents ».

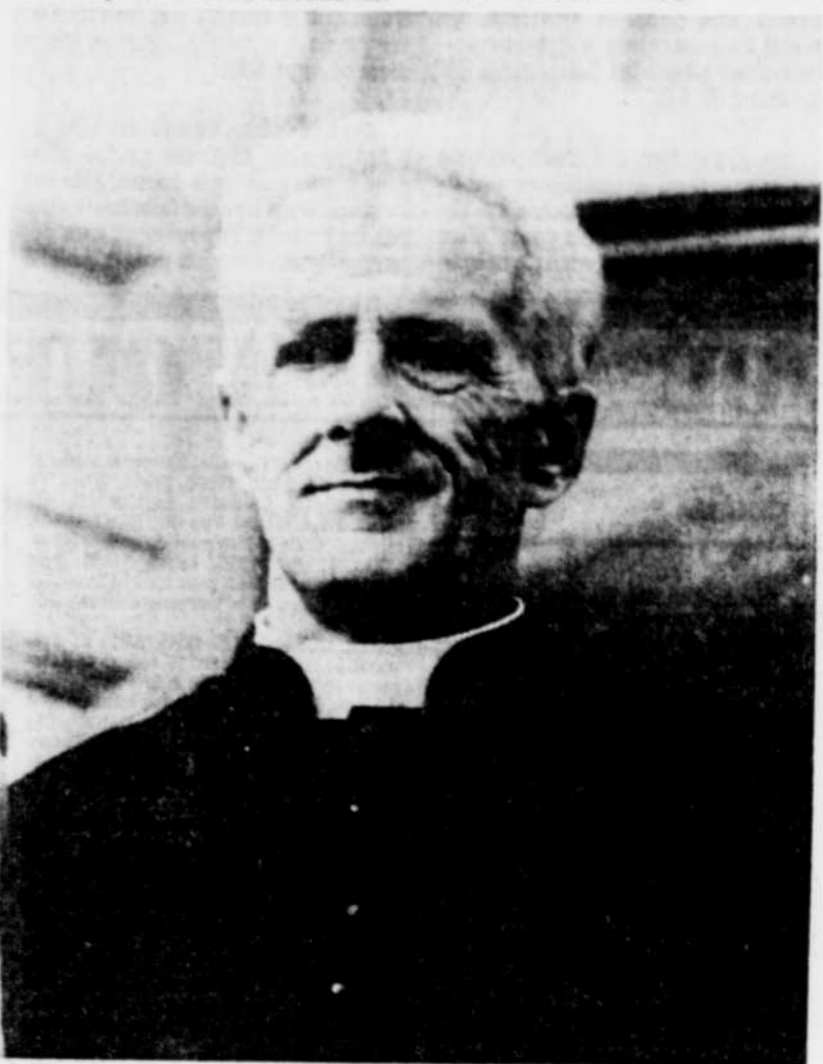
Le comédien Marc Legault, qui incarne le frère André, a dû se documenter à fond pour jouer cette légende. « C'est un gars très simple, demuni, qui a peu d'instruction, qui a une mauvaise santé, plus paysan que citadin. » Marc Legault voit surtout dans le frère André un homme de foi, de volonté qui constitue la preuve que « lorsqu'un être humain croit en quelque chose, il peut y arriver ».

Marc Legault souligne même que son père prétend avoir été guéri par le frère André, en 1918. Il souffrait de fistules (orifices anormaux), ce qui lui a permis de ne pas aller à la guerre. C'est pourquoi, se rappelle Marc Legault, ce n'est

qu'en 1918 que son père est allé voir le frère André pour qu'il le guérisse.

Toute l'histoire du film se déroule en une nuit, dans la chapelle. Sa nièce Marie Esther, la comédienne Sylvie Ferlatte, lui rend visi-

te. Elle amène le frère André à raconter divers épisodes de son existence. Ce récit est l'occasion de revivre les 91 ans de vie du frère André - 65 ans au moment où sa nièce lui rend visite. ♦



Le comédien Marc Legault dans le rôle du frère André.



Le Soleil, Roland Marcoux

Le public sera invité à visiter neuf condos des Terrasses du Vieux-Port.

## Une fondation pour assurer la saison d'été de l'OSQ

♦ Les orchestres symphoniques, c'est connu, cherchent par tous les moyens à accumuler des fonds pour assurer leur survie.

par Marc SAMSON

Celui de Québec ne déroge évidemment pas à la règle et, pour poursuivre ses activités estivales, lance une initiative plutôt originale.

L'OSQ a eu l'idée, en collaboration avec la Société immobilière du Canada (mieux connue sous le nom de Vieux-Port de Québec), de tenir une « maison ouverte » qui consistera en la visite de neuf condos des Terrasses du Vieux-Port.

Il s'agira, comme le révélait une conférence de presse tenue hier matin, de visites guidées qui se tiendront du 15 au 23 août, de 11h à 21h, et pour lesquelles on

demandera un droit d'entrée de \$5.

Les sommes ainsi accumulées seront intégralement versées à la nouvelle Fondation de l'Orchestre symphonique de Québec.

L'OSQ espère ainsi atteindre un ambitieux objectif de \$100.000; montant qui assurerait, comme il est mentionné plus haut, la permanence des concerts d'été de l'OSQ. Pres de 1.000 bénévoles s'associeront à l'orchestre pour mener à bien ce projet.

Les neuf condos à visiter ont été décorés par des maisons spécialisées de Québec. Pour attirer l'intérêt du public, des tirages auront lieu chaque jour (même trois fois par jour), avec un gros lot d'une valeur de \$15.000, générosité de nombreux commanditaires, pour couronner le tout. ♦

## Concert annulé

Le concert que devait donner le Trio du Centre d'Arts d'Orford, vendredi de cette semaine, a été annulé. Le pianiste André Laplante qui devait en faire partie est dans l'impossibilité de jouer. Au moment de la rédaction de ces lignes, la direction du Centre n'a pas prévu d'autre événement pour remplacer le récital contremandé. ♦

**Le Sexe ou Parle**  
"PLAISIRS SUR RENDEZ-VOUS"  
MIDI-MINUIT  
752, St-Joseph est  
522-7878

LES MYSTÈRES EDOUARD MAY  
présentent  
NOUVEAU SCÉNARIO  
LE DIAMANT BLIZZARD  
SOIRÉES  
"MEURTRE ET MYSTÈRE"  
AU BONAPARTE  
Vous dégustez un succulent repas... tout semble annoncer une douce soirée, digne d'un empereur. Et pourtant... un assassin rôde!  
SPECIAL incluant le souper TABLE D'HÔTE et l'occasion de résoudre une énigme policière  
TOUS LES JEUDIS  
de 35,95\$ à 29,95\$  
HEURE: de 18h30 à 22h  
LIEU: Le restaurant Bonaparte 680, Grande-Allée est  
RÉSERVATIONS: 647-4747

LE THÉÂTRE RÉVÈLE  
YVON BROCHU ANDRÉ JEAN CLEMENCE DESROCHERS MICHEL GARNEAU CLAUDE MEUNIER LOUIS SAÏA

QUAND L'HUMOUR FAIT L'AMOUR  
MISE EN SCÈNE: NORMAND GUAY  
à l'Anglicane de Lévis  
33 RUE WOLFE  
du 24 JUILLET au 28 AOÛT  
MARDI au SAMEDI 20H30

AVEC ODETTE LAMPRON LOUISE PROMOVOST HUGUETTE LAFORTUNE JEAN VACHON-FRANCE VALLÉE NORMAND GUAY  
RÉSERVATIONS: 833-8831

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE  
Galerias Chagnon  
fournier 837-2411  
PLYMOUTH CHRYSLER PEUGEOT

"Il fait bon de revoir Paul Berval en pleine forme"...  
Pierre-O. Nadeau, Journal de Québec  
"Un spectacle original, différent des productions habituelles"...  
Echo Vedette  
"Agréable, surtout à cause des voix"...  
Jean St-Hilaire, Le Soleil  
"Un théâtre très accueillant, chaleureux et confortable"...  
Charlotte Lemieux, CHOI-FM

CHANTE-MOI... PAS LA POMME!  
Michelle Fountaine René Boutet Claude Ouellet-Garon  
Jean-François Lapointe Daniel Marcoux François Bernatchez  
Christiane Farley Louis Larouche  
Mise en scène: Claude Binet  
DU 16 JUIN AU 5 SEPTEMBRE 1987 À 20H30  
Billets disponibles également sur le réseau BILLETTECH (Grand Théâtre et la Ville de Québec)  
630, Route 365 Nord, Neuville QC, Autoroute 40, sortie 281 Direction Point Rouge  
RÉSERVATIONS: 876-2973

CINÉMAS CINEPLEX ODEON  
ROBOCOP VERSION FRANÇAISE  
LA BAMBOLA L'histoire d'un succès. version originale.  
LE PREDATEUR Mannequin  
LES SORCIÈRES D'EWING  
BOIRE et DÉBOIRES Blind Date  
LE TEMPLE D'OR  
la meilleure façon de marcher Un film de CLAUDE MILLER  
POLICE ACADEMY 4/STATION LE BRAS DE FER  
LE SECRET DE MON HARRY  
DUO POUR UNE SOLISTE  
CROCODILE DUNDEE VERSION FRANÇAISE  
TOP GUN  
LE PARIS

Offrez-vous une VRAIE SORTIE  
JAMES BOND 007 THE LIVING DAYLIGHTS  
PLACE QUÉBEC En semaine: 18h10 et 20h50 Version originale  
RICHARD DREYFUSS EMILIO ESTEVEZ STAKEOUT  
PLACE QUÉBEC En semaine: 18h40 et 21h10 Version originale  
Dormir toute la journée. Fêter toute la nuit. Ne jamais vieillir. Ne jamais mourir. Que c'est agréable la vie de vampire.  
THE LOST BOYS  
STE-FOY 12h45, 14h50, 16h55, 19h00, 21h05  
2 derniers jours  
BACK TO THE BEACH  
STE-FOY 13h25, 15h20, 17h15, 19h20, 21h25  
2 derniers jours  
MARK HARMON VERSION ORIGINALE  
SUMMER SCHOOL  
STE-FOY 12h55, 15h00, 17h05, 19h10, 21h15  
13h30, 16h00, 18h30, 21h00  
ELIOT NESS vs AL CAPONE LES INCORRUPTIBLES  
GALERIE CAPITALE 628-7455  
Matinée seulement WALT DISNEY présente  
12h35, 14h15, 15h55, 17h30. BLANCHE NEIGE et les 7 Nains  
GALERIE CAPITALE 628-7455  
12h45, 14h50, 17h00, 19h05, 21h15. EDDIE MURPHY le Flic de BEVERLY HILLS  
GALERIE CAPITALE 628-7455  
En soirée seulement: 19h10 et 21h25. L'AVOCAT RETORS  
GALERIE CAPITALE 628-7455  
JEAN de FLORETTE  
LES 2 CHEFS-D'OEUVRE RÉUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME  
GALERIE CAPITALE 628-7455  
MANON des SOURCES

# Devenue actrice célèbre Le secret de Zsa Zsa Gabor

♦ SAN FRANCISCO (Reuter) - Pourquoi Zsa Zsa Gabor est-elle aujourd'hui riche et célèbre? Tout simplement parce que, lorsqu'elle a divorcé pour la première fois, son avocat lui a déconseillé de réclamer une pension alimentaire, ce qui l'a contrainte à devenir actrice pour payer les honoraires de l'homme de loi.

Zsa Zsa Gabor, qui n'est pas une ingrante, a tenu à témoigner publiquement sa reconnaissance en racontant son histoire au cours d'un dîner auquel participaient quelque

300 avocats, lundi à San Francisco.

« Je n'ai jamais réclamé de pension alimentaire, d'abord j'étais trop stupide, et ensuite, j'étais tellement contente d'être débarrassée d'eux que je n'avais pas besoin d'être payée », a confié l'actrice, qui a divorcé sept fois.

Zsa Zsa Gabor, 68 ans, est aujourd'hui mariée avec un prince allemand, son huitième époux. Elle est l'auteur d'un livre: « Comment attirer un homme, l'épouser et s'en débarrasser... » tout un programme!



Zsa Zsa GABOR

## Le Musée de l'Amérique française

♦ Pour toute la durée des manifestations entourant le Sommet de Québec, le Musée du Séminaire deviendra le « Musée de l'Amérique française ». L'inauguration officielle de l'exposition Le monde de la francophonie se fera mardi soir, en présence de plusieurs personnalités religieuses et politiques. Il n'a cependant pas été possible d'avoir, hier, d'informations sur le contenu de cette exposition, ni sur la durée de ce nouvel événement culturel relié à la rencontre des chefs d'Etats des pays francophones.

## Subventions du MAC

Quarante-cinq organismes de la région de Québec se partageront les « générosités » du ministère des Affaires culturelles du Québec pour la saison 1987-1988. Ces organismes toucheront \$986,200, répartis entre le théâtre (qui a droit à la plus grande part du gâteau avec \$323,000), la musique (\$123,000), la danse (\$113,000), la diffusion (\$287,000, ce qui comprend notamment la salle Albert-Rousseau et l'Institut Canadien) et le multidisciplinaire (\$13,000).

## Kenneth Gilbert en vedette en France

VERSAILLES, France (AFP) - L'organiste néerlandais Ton Koopman et le claveciniste canadien Kenneth Gilbert seront les deux vedettes des journées des orgues en Yvelines, du 7 au 12 septembre, dans ce département de la région parisienne. A l'orgue de l'église d'Houdan construite par L.A. Clicquot en 1739, Ton Koopman doit interpréter des oeuvres de Couperin et Correa d'Arrau, et Kenneth Gilbert des pièces de J.S. Bach, Nivers et Lully.

# OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

### CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CANARDIERE** (Galeries Canardière, 661-8751). Bras de fer (4). 19h30. Académie de police no 4 (6). 21h15. G. Prix d'entrée: \$5,50. \$4,75 14-17 ans; \$3, moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

**CINEPLEX CHAREST** (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Robocop (3) v.f. 12h15, 14h25, 16h40, 19h00, 21h15. 14 ans. Cinéma 2: La Bamba (-) v.o.a. 12h00, 14h15, 16h30, 19h00, 21h15. G. Cinéma 3: Boire et débouler (4). 13h45, 15h45, 17h50, 19h50, 21h50. G. Cinéma 4: Le Temple d'Or (6). 12h30, 14h40, 16h50, 19h15, 21h30. G. Cinéma 5: La meilleure façon de marcher (3). 13h00, 15h00, 17h00, 19h00, 21h05. 14 ans. Cinéma 6: Mannequin (5). 15h10, 19h20. G. 2e film: Le Prédateur (5). 13h00, 17h00, 21h05. 14 ans. Cinéma 7: Harry et les Henderson (5). 15h00, 19h35. G. Le secret de mon succès (4). 12h45, 17h10, 21h45. G. Cinéma 8: Les sorcières d'Eastwick (4). 13h30, 16h30, 19h20, 21h50. G. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 étudiants 14-17. \$3. Age d'or et enfants moins de 14 ans.

**CLAP** (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). La storia (3) 11h30, 21h15. Twist and shout (3) 12h00, 19h45. Manon des sources (2) 13h45, 21h45. La couleur de l'argent (3) 14h15, 19h00. I Love you (4) 15h45, 17h45. Autour de minuit (2) 16h30. Prix d'entrée: \$4; \$2,50 pour les 50 ans et plus; \$2,50 pour les moins de 14 ans.

**GALERIES DE LA CAPITALE** (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Jean de Florette (3). 13h15, 19h. Manon des sources (2). 15h35, 21h20. Salle 2: Le fic de Beverly Hills no 2 (4). 12h45, 14h50, 17h, 19h05, 21h15. G. \* Les laissez-passer ne sont pas valides pour ce film. Salle 3: Les Incorruptibles (3). 13h30, 16h, 18h30, 21h, 14 ans. \* Laissez-passer non valides. Salle 4: Blanc-Neige et les sept nains (-). 12h35, 14h15, 15h55, 17h30. L'Avocat retors (5). 19h10, 21h25. Prix d'entrée \$6; \$5,50 14-17 ans; \$3 enfants et âge d'or. \* Prix spécial \$3,50 pour ce film. \* Prix spécial pour film pour enfants: \$3,50 adultes et 14-17 ans; \$3 enfants.

**LIDO** (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Robocop (3) 19h30, 21h30. 14 ans. Salle Etchemin 2: Les sorcières d'Eastwick (4). 19h30, 21h40. G. WS

**MIDI-MINUIT** (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Plaisirs sur rendez-vous (-). 13h30, 16h15, 19h00, 21h45. Le sexe qui parle (-) 14h45, 17h30, 20h20. 18 ans. Prix d'entrée: \$5,00

**PARIS** (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Platoon (3). 14h15, 16h35, 19h00, 21h15. 14 ans. Salle 2: Crocodile Dundee (4). v.f. 13h45, 17h40, 21h30. Top Gun (5) v.f. 15h40, 19h40. G. Salle 3: Duo pour un soliste (4). G. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h20. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 pour les 14-17 ans; \$3. Age d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

**PLACE QUÉBEC** (525-4524). Salle 1: Stakeout (-). 18h40, 21h20. 14 ans. Laissez-passer non valides. Salle 2: Living Daylight (1). 18h10, 20h50. \* Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 14-17 ans pour chaque salle; \$3. enfants et âge d'or avec carte des Cinémas Unis seulement.

**SAINTE-FOY** (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: The lost boy (-). 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h05. 14 ans. \* Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Salle 2: Back to the beach (-) 13h25, 15h20, 17h25, 19h20, 21h25. G. \* Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Salle 3: Summer School (-). 12h55, 15h, 17h05, 19h10, 21h15. \* Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 pour les 14-17 ans; \$3. pour les enfants et âge d'or.

**CINÉ-PARCS BEAUPORT** (667-5362). Ecran no 1: Le secret de mon succès (5). Harry et les Henderson (4). G. Ecran no 2: Crocodile Dundee (4) Top Gun (5) G. Ecran no 3: Les Sorcières de Eastwick (4). L'Amie mortelle (4). G. DE LA COLLINE (831-0778). Ecran no 1: Académie de police no 4. Aux armes citoyens (6) Le bras de fer (4) Ecran no 2: Le prédateur (5) Mannequin (5). 14 ans. G. Ouverture à 19h30. La projection est au crépuscule. Prix d'entrée: \$5; \$1. pour les enfants de 6 à 13 ans; gratuit pour les 5 ans et moins.

### THÉÂTRE D'ÉTÉ

**THÉÂTRE LA FENIÈRE**. 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Réservations: 872-1424. **UN CHEVEU SUR LA SOUPE** de Jean Daigle. Avec Johanne Bolduc, Jean-François Gaudet, Benoit Gouin, Lisette St-Gelais et Michèle Sirois. Mise en scène de Michel Gariépy. Mar. au dim. 20h30. Relâche le lundi. Billets: \$12. mar., merc., jeu. et dim.; \$14. ven., sam. Se termine le 6 septembre.

**THÉÂTRE DU BOIS DE COULONGE**. Parc du Bois de Coulonge, Sillery. Res. et inf.: (418) 681-0088 et 681-4679. **Fanny** de Marcel Fagnoul. Avec Clairette, Marjorie Smith, Simon Fortin, François Cartier, Jack Robitaille, Jean Turgeon et Pierre Potvin. Mise en scène de Jean-Yves Laforce. Mar. au ven. 20h. Sam. 19h et 22h. Billets: \$12. et \$14. Se termine le 29 août.

**THÉÂTRE LA POMME**. 630 route 365 nord, Neuville. Res.: (418) 876-2973. **Chante-moi... pas la pomme**, revue musicale de Paul Berval et Claude Binet. Avec Paul Berval, Michelle Fontaine, Claude Ouellet-Garon, René Boutet, Jean-François Lapointe, Christiane Farley, Louis Larouche, Daniel Marcoux et François Bernatchez. Mar. au sam. 20h30. Relâche dim. lun. Billets: \$11. du mer. au jeu. \$13. ven. sam. Groupes: prix spéciaux. Se termine le 5 septembre.



Le virtuose italien de la guitare, Peppino d'Agostino est de retour au Petit Champlain à compter de demain soir.

**THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL**. Au centre communautaire St-Michel, 129 route 132, en face du poste de pompier. Res.: (418) 884-3344. **La grande opération** ou quand les rêves refusent de mourir, de Jean-Raymond Marcoux. Avec Michel Laperrière, Nicole Leblanc, Roger Léger et Lucie Routhier. Mar. au ven. 20h30. Sam. 19h et 22h. Dim. 19h. Relâche lun. Billets: \$15. Groupes: prix spéciaux. Se termine le 22 août.

**THÉÂTRE PAUL-HÉBERT**, St-Jean de l'île d'Orléans. Sur le terrain du Manoir Mauvide-Genest juste avant le village de St-Jean. Res.: 829-2202. Possibilité de forfaits-souper-théâtre. Res.: (418) 828-2275. **Le bourgeois gentilhomme** de Molière. Avec André Montmorency, Marie-Christine Perreault, Léo Munger, Jean-Jacques Boulet, Roland Lepage, Louis Fortin, Jacques Leblanc, François Dupuis, José Luis Thonon, Marie Dumais, Marie-Ginette Guay, Richard Thériault, Jacques Baril, Paul Allard, Francine Poitras, Michel Cervant, André Boutet et Harold Bheauvais et les danseurs de Danse Partout. Mise en scène de Guillermo de Andreda. Mar. au sam. et dimanche 2 et 9 août, 20h30. Relâche lun. Billets: \$15. Groupes: \$13. Se termine le 29 août.

**THÉÂTRE DES SOUVENIRS LYRIQUES**. 6870 boul. Ste-Anne, Ange-Gardien, environ 7 km après les Chutes Montmorency, en direction de Beauré. Réservations nécessaires: (418) 661-2096. **Souvenirs d'un légendaire capitaine** de Fernand Tremblay. Avec l'auteur et Denise Tremblay en compagnie de 6 autres participants/acteurs. Mise en scène de l'auteur. Au piano: Pierre Allard. Billets: \$8. Se termine le 20 septembre.

**THÉÂTRE DE L'ÎLE**. St-Pierre de l'île d'Orléans. Res.: (418) 828-9530. **L'enfant en pénitence...** une création de Félix Leclerc. Spectacle conçu et mis en scène par Alexandre Hausvater. Avec Jocelyn Bérubé, Sophie Faucher, Frédérique Bedard et Benjamin Lemieux. Mar. au sam. 20h Relâche dim. lun. Billets: \$15. Se termine le 29 août.

**ANGLICANE**, 33 rue Wolfe, Lévis. Res.: 833-8831. **Quand l'humour fait l'amour**. Textes de André Jean, Louis Saia, Claude Meunier, Clémence Desrochers et Yvon Brochu. Mar. au sam. 20h30. Relâche dim. lun. Billets: \$10. du mar. au ven. \$12. le samedi. Groupes: prix spéciaux. Se termine le 28 août.

### RÉUNIONS

**CSC Haute-Ville**. Ce soir 19h, 55 chemin Ste-Foy, 1er étage. Séance d'information reliée à la grossesse à l'intention des femmes enceintes et des couples de la Haute-Ville.

**Nouveaux sentiers familles monoparentales**. 435, du Roi, Québec. Tous les mercredis pour toute personne en situation de monoparentalité qui a le goût de vivre une expérience d'entraide. Suzanne Aubert, psychologue, assurera le suivi du groupe. Pour inscriptions et informations, Monique Maltais, au 529-4913.

### MUSIQUE

**ENTREVENTS**. Quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, basson et cor). Aujourd'hui, 12h00. Dejeuner-concert dans les jardins de l'hôtel de ville.

**LES CONCERTS DU DOMAINE FORGET**. Ce soir 20h30. Evocation Ravel (V) par le Quatuor Laval qui comprend György Tereshbi et Mishiko Nagashima, violons, Chantal Masson, alto et Hugueotte Morin, violoncelle. Aussi, Danielle Demers, soprano, Roger Cantin et Diane Breton, flûtes, Marie Picard et Armand Ferland, clarinettes, Nathalie Tevin, harpe et Rachel Martel, piano. Dans la grande salle du Domaine Forget, Saint-Irène de Charlevoix. Prix d'entrée: \$10; \$7, pour les étud. et âge d'or; gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

**BEAUPORT EN MUSIQUE**. Inf.: 666-2155. Ce soir 20h, à l'agora de la Maison Bellanger-Girardin, 600 avenue Royale, Beauport. Le groupe Fynch (soft rock).

### CONFÉRENCE

**Centre de croissance Le Lotus**. 805A, Côte Franklin. Inf.: 688-9110. Ce soir 19h30, rencontre-conférence avec Jean-Fascial Vesin, instructeur, conseiller, relaxologue.

**Centre d'information baha'ï**, 75 rue d'Auteuil, Qué. Ce soir 20h. «Les femmes et la paix». Invitée: Louise Gagnon, physiothérapeute. Entrée libre. Inf.: 681-6537.

**Association Gnostique internationale de recherche anthropologique**. 370 de la Cardinière, coin de Avenue, Limoulu. Entrée libre. Inf. 524-8971. Ce soir 19h30, conférence «L'ère du Verseau».

**Conférence sur les Livernois**, photographes. Invité: Michel Lessard, professeur-chercheur à l'Université de Québec à Montréal et conservateur invité pour l'exposition. Ce soir 20h. Rotonde, 1er étage du Musée du Québec. Entrée libre.

### SPECTACLE

**AGORA DE LA BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE ROY**. Aujourd'hui, 12h00. Manon Fradette «SOS sommes au summum» Chansons originales. Germain Bourque au synthétiseur.

**GRAND DÉRANGEMENT**, 30, St-Stanislas. Ce soir, 22h. Lacroix-Larocque, avec la complicité de Michel Poulin. Voix, guitare violon et piano. Entrée: \$5. Réservations: 692-3000.

**PEPPINO D'AGOSTINO**. Commencant demain soir, 20h30, au Petit-Champlain pour 4 soirs. Billets: \$10. disponibles sur le réseau Billetech et au 68 Petit-Champlain. Res. et inf.: 692-2631.



Pour les nostalgiques des Nuits du Nord, ce soir à 22h au Grand Déangement, Lacroix-Larocque-Poulin. Voix, guitare, piano et violon.

### POUR LES ENFANTS

**PLACE ROYALE. Journée des enfants**. 13h: Amuseurs publics: clown sculpteur de ballons, maquillages. 14h et 16h: «Une mystérieuse aventure à Place Royale avec Marc Keolgo». Chasse au trésor. 15h: Concours de dessins. 17h: Attribution des prix du concours.

**BIBICHE**, opérette. Spectacle quotidien d'animation par la muse de Québec sous la direction de Bernice Poitras-Allard. Avec Paul Allard, Caroline Tremblay, Fabrice Tremblay et Agnès Zacharie. Tous les jours 11h30 et 14h15. Sur une scène extérieure, aménagée sur les pelouses du futur pavillon du Saint-Laurent, à proximité du stationnement nord de l'Aquarium de Québec. Relâche les jours de pluie.

**DES ANIMAUX MAL AIMÉS**, pièce de théâtre pour enfants, tous les mer. 11h30 et 12h30 au Jardin Zoologique du Québec. Gratuit.

### PLEIN ART 87

Jusqu'au 16 août. Angle Grande-Allée et Georges-V. Ouvert tous les jours entre 11h et 23h. Prélude au Sommet de Québec. Plein Art 87, un village artisanal sans frontière, anime d'artistes du Québec, d'Europe, d'Afrique et des Antilles célèbrent la francophonie. Tous les soirs à 19h30, la musique se mêle à la fête. Entrée libre. Informations: 529-4447.

**Aujourd'hui - Fête des jouets** 19h30 à 21h00 - Afridancejazz, Afrique d'hier et d'aujourd'hui, 3 percussionnistes et 2 danseuses du Sénégal et du Zaïre.

**Demain - Fête de la terre** 19h30 à 21h00 - Ensemble Dixieland Jacques Bourget. Plein Art à la Nouvelle-Orléans, trompette, clarinette, contrebasse, banjo, trombone, batterie.

## A SURVEILLER

### Marillion... Spectacle reporté

Le spectacle du groupe Marillion, qui était prévu pour le 28 août prochain à l'Agora du Vieux-Port de Québec, a été reporté en octobre. Si vous avez déjà acheté vos billets, vous pouvez les garder pour utilisation en octobre ou les faire rembourser au guichet de la billetterie du Vieux-Port (692-3674). La date exacte et le lieu du spectacle vous seront communiqués plus tard.

### Puéricultrices et garde-bébés en croisière

L'Association des puéricultrices de la province de Québec invite les garde-bébés et les puéricultrices ainsi que leurs amis à une soirée bénéfique, croisière-épluchette à bord du M/V Louis-Joliet, samedi le 15 août. L'embarquement se fera à 18h et le retour vers 23h. Coût \$26, par personne. Billets limités. Informations et réservations: Danièle, 523-9342 (soir: 694-5760) ou Rollande, 627-2255 (soir: 694-5760).

### Voilier Ville de Québec

Jusqu'au 7 septembre, la population de Québec peut profiter des balades sur le voilier Ville de Québec, qui se font le jour ou le soir sur des périodes de 3 ou 6 heures. Le prix est de \$70 par groupe pour 3 heures et \$140 pour 6 heures. Un maximum de 5 personnes peuvent monter à bord. Un skipper et un équipier accompagnent le groupe. A noter que ce programme s'adresse aux résidents de la ville de Québec seulement et est rendu possible grâce au Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec, en collaboration avec le Club nautique du Vieux-Port. Pour réservations, 692-0065, entre 9h et 17h, et pour obtenir des informations supplémentaires, il suffit de composer le 691-6926.

LE SOLEIL



vous invitent à un "week-end culturel" à Montréal du 11 au 13 septembre

# L'OR DES CAVALIERS THRACES et LÉONARD DE VINCI

Huit couples gagneront

- Aller-retour à Montréal par VIA
- Soirée au bar le Grand Prix
- Petit déjeuner à la chambre le samedi matin
- Souper du samedi à L'intercontinental
- Brunch du dimanche au Café de Paris
- 2 billets pour chacune des deux expositions

une valeur de 6 100\$

— Les tirages auront lieu sur les ondes de CITF les 10, 17, 24, 31 juillet et les 5, 7, 12, 14 août, entre 6h et 18h. Les participants devront noter l'heure de diffusion des capsules sur Léonard de Vinci.

— Les règlements sont disponibles à CITF.

— Les frais inhérents à la Régie des loteries sont payés par le Ritz-Carlton.



faire parvenir à:

WEEK-END CULTUREL CITF-FM

580, Grande-Allée est, suite 250, Québec — G1R 2K2

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Heure de diffusion d'une capsule

## Malgré le congédiement d'une porte-parole syndicale Les employés de Quebecair ne céderont pas

♦ MONTREAL (PC) - Les employés au sol et les agents de bord de Quebecair n'ont pas l'intention de céder devant la direction, même si elle a congédié une porte-parole syndicale et les a intimés de se rétracter. Les syndiqués vont même riposter à leur façon.

par Lia LEVESQUE

Dans un geste surprise, mardi matin, la direction du transport aérien a annoncé qu'elle congédiait Mme Nicole Fugère, la porte-parole syndicale, à cause des propos qu'elle a tenus sur la sécurité des passagers à bord de Quebecair.

Lors du déclenchement de la

grève par les 52 agents de bord, le 6 août dernier, Mme Fugère avait relaté deux incidents au cours desquels, d'après le syndicat, la sécurité des passagers avait été mise en cause.

Dans un cas, une porte d'avion qui fermait mal avait simplement été surveillée par un agent de sécurité pendant le vol. Dans l'autre, la charge avait été mal répartie à bord de l'avion et on a dû demander aux passagers de se diriger vers l'avant de l'appareil pour lui permettre de se poser sans problèmes.

Quebecair répliquait en congédiant « avec regret » Mme Fugère. La direction accuse Mme Fugère d'avoir « enfreint la politique et les règlements de la compagnie en fai-

sant des déclarations qui pouvaient nuire directement à la crédibilité de Quebecair ».

Le vice-président aux relations publiques Guy Sarrasin explique que Quebecair n'a voulu que « protéger sa réputation et celle de ses employés » en congédiant la représentante syndicale.

### Plainte contre le congédiement

Le syndicat a consulté ses avocats, mardi, et compte maintenant porter plainte devant le Conseil du travail. On invoquera probablement un congédiement illégal pour cause d'activités syndicales ou un autre article du Droit du travail. « On laisse ça à nos avocats; ils vont consulter la jurisprudence »,

expliquait à la Presse canadienne M. Henri Lemelin, président du syndicat des employés au sol.

De plus, la direction de Quebecair enjoint le syndicat des agents de bord de « cesser immédiatement de tenir des propos faux ou calomnieux à l'égard de l'entreprise ». On songe même à entreprendre des poursuites à cause des dommages subis.

### Pas de rétractation

Mardi, le président du syndicat avisait qu'il ne se rétracterait pas. « On ne peut pas se rétracter, ce qu'on a dit est la vérité. »

La compagnie elle-même, par la voie du porte-parole Guy Sarrasin, « a avoué qu'il y avait eu un surplus de poids » dans un avion

mais a cherché à « en minimiser les effets », estime le représentant syndical.

« On va continuer à dire la vérité, quand on enfreint les règles de sécurité. Le public a droit de savoir ce qui se passe dans la compagnie par laquelle il voyage. La sécurité ce n'est pas un jouet », proteste le président du syndicat Henri Lemelin.

Chez Quebecair, on assure que « jamais on ne fera de compromis sur la sécurité des passagers et des employés ». Quebecair affirme que même « dans les deux incidents mineurs mis en lumière », la sécurité n'a pas été mise en cause.

Selon la direction, le syndicat

des agents de bord, lui aussi affilié à l'Association internationale des machinistes, tout comme le syndicat des employés au sol, s'est simplement servi de la sécurité comme « prétexte » pour déclencher une grève.

### Fond du conflit

Les 250 employés au sol ont déclenché la grève le 10 juillet; les 52 agents de bord, le 6 août.

Les employés exigent une participation dans l'entreprise, sous forme d'actions. Cette clause faisait d'ailleurs partie du contrat de vente de Quebecair au secteur privé. Cette condition n'a jamais été respectée par les acquéreurs.



**P**ROFITEZ DE CETTE OFFRE SENSATIONNELLE AU SALON DE FOURRURE LALIBERTÉ!

## PLAN ADDITIONNEL DE PROTECTION

GRATUIT POUR LES 4 ANNÉES SUIVANT L'ANNÉE DE GARANTIE  
UNE VALEUR DE 275\$ À 1035\$ SELON LE CHOIX DE LA FOURRURE

Ce plan de protection fourrure comprend les frais d'entreposage pour 4 ans, l'entretien annuel de votre fourrure, un crédit de 200\$ sur réparation et nettoyage, un crédit de 200\$ sur transformation ou achat de fourrure, plus 400\$ en coupons de courtoisie. Cette offre spéciale s'applique à l'achat de toute fourrure de 1000\$ et plus, du 29 juillet au 31 août 1987. Hâtez-vous d'en profiter!



### CADEAU DURANT LA VENTE D'ÉTÉ

À l'achat d'une fourrure, Laliberté vous remet gratuitement un superbe foulard de soie signé Remon d'Urville et une paire de gants Martin en cuir noir double de cachemire. Valeur de 90\$.



### COUPONS DE COURTOISIE valeur 100\$

Un autre cadeau à l'achat d'une fourrure. Ces coupons donnent droit à un rabais de 10% sur vos autres achats à prix réguliers.



### 12 MOIS SANS INTÉRÊT

Pour l'achat de votre fourrure et même de votre chapeau de fourrure et de vos bottes d'hiver, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

### EN SPÉCIAL

Manteaux en agneau rasé teint brun

599\$

Manteaux en rat musqué naturel peaux coupées

1 399\$

Manteaux en rat musqué naturel peaux allongées

2 199\$

Manteaux en rat musqué teint noir

1 399\$

Manteaux en castor long poil lustré peaux allongées

1 599\$

Manteaux en chat sauvage peaux entières lustrées

1 499\$

Manteaux en chat sauvage peaux allongées lustrées

1 799\$

Manteaux en chat sauvage peaux allongées naturelles

2 799\$

Manteaux en pattes de vison naturel

1 899\$

Manteaux en vison naturel peaux allongées

2 299\$

Grandeurs désassorties dans certaines fourrures

LE SEUL SPÉCIALISTE VOUS OFFRANT AUTANT DE PRIVILÈGES

# laliberté

LE GRAND DE LA FOURRURE AU MAIL CENTRE VILLE.

10%

D'escompte sur tout achat chez Laliberté, sur présentation de votre billet de la maison Kinsmen 87. Offre en vigueur jusqu'au 20 septembre 87. Jusqu'à concurrence de 1000\$ d'achat à prix régulier. Un seul billet par achat.



# ON EN EST PRÉ SAISON



## Cadeau à l'achat d'une pelisse



BOTTES  
KAUFMAN  
VALEUR 65 \$

Remises gratuitement à l'achat d'une pelisse à prix régulier. Bottes de qualité, dans un choix de couleurs mode et avec garantie d'un an contre le calcium.

## SI VOUS PENSEZ PELISSES PENSEZ LALIBERTÉ

Des pelisses qui vous combleront à tous les points de vue : confort, chaleur, durabilité. Les tissus et les cuirs les plus en vogue se parent d'opossum, de chat sauvage, de vison et autres fourrures les plus recherchées. Prix variant de 799 \$ à 2200 \$.

## Cadeau à l'achat d'un manteau



FOULARD DE SOIE  
SIMON CHANG  
VALEUR 35 \$

Remis gratuitement à l'achat d'un manteau de drap ou cuir à prix régulier.

## VRAIMENT IRRÉSISTIBLE NOTRE COLLECTION 87

Pour affronter l'hiver, enveloppez-vous dans l'un de nos chauds manteaux de tweed, de lainage, de poly-coton, de polyuréthane doublé de laine, de cuir ou de suède. Pleine longueur et 7/8. Tailles régulières 6 à 18 ans. Demi-tailles 14 1/2 à 24 1/2.

# LE PLUS GRAND CHOIX DE MANTEAUX ET PELISSES

**10%** DE RABAIS SUR PRÉSENTATION DE VOTRE BILLET KINSMEN



Rabais applicable sur tout achat à prix régulier jusqu'à concurrence de 1000 \$ chez LALIBERTÉ. Offre en vigueur jusqu'au 20 septembre 87. Un seul billet par achat.

# laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841